



UNIVERSITE PARIS X NANTERRE

200, avenue de la république
92001 NANTERRE

Livret pédagogique 2007-2008

Licence Philosophie



ENSEIGNEMENT A DISTANCE

LIVRET PEDAGOGIQUE

2007/2008

Aux anciens et nouveaux étudiants, je souhaite la bienvenue au nom de l'ensemble de l'équipe de COMETE, (*Centre Optimisé de Médiatisation et de Technologies Educatives*) qui gère l'enseignement à distance à l'Université Paris X-Nanterre.

Le document que vous avez en main et que je vous recommande de lire très attentivement est le **livret pédagogique** correspondant à votre discipline. Vous y trouverez un ensemble d'informations pratiques sur votre cursus, les principes régissant la validation des enseignements et la charte des examens. Vous y trouverez également le descriptif détaillé de votre formation, accompagné d'une brève présentation des cours et de bibliographies.

Dans le cadre de la réforme LMD (*Licence-Master-Doctorat*), le diplôme de licence est d'un seul tenant et se prépare sur trois années ou six semestres. Il se décline en parcours, lesquels peuvent être, selon les disciplines de l'enseignement à distance, ou bien mono-disciplinaires ou bien bi-disciplinaires - dans ce dernier cas votre cursus comprendra une discipline mineure en complément de votre discipline principale (ou majeure).

Vous trouverez par ailleurs dans ce livret pédagogique une liste des enseignements libres (pour les cursus qui comportent de tels enseignements). Les EC libres ont été définis spécifiquement pour des non-spécialistes et peuvent être choisis à tous les niveaux de votre parcours, sans prérequis, à l'exception de certains EC de langue.

A chaque enseignement est affecté un ensemble de crédits (*ECTS – European Credits Transfer System*), ce qui permet d'en établir son équivalence stricte dans le régime des diplômes européens. Le nombre d'ECTS, le nombre d'éléments constitutifs que comprend chaque unité d'enseignement ainsi que sa nature («Fondamental», «Complémentaire», «Libre») sont autant d'indicateurs de son poids respectif. Il est conseillé de ne pas préparer des EC «isolés» qui ne permettent pas de bénéficier de la compensation interne à chaque unité d'enseignement. En revanche, vous pouvez envisager (en fonction de vos charges personnelles) de ne présenter aux examens qu'une partie des UE de l'année, et de diviser ainsi votre travail sur plusieurs sessions d'examen (juin et septembre), voire sur plusieurs années.

Quelle que soit la formule pédagogique pour laquelle vous avez opté («plate-forme Internet» ou «envois papier») je vous engage à commencer vos lectures et suivre les conseils de travail que comportent certains descriptifs. Les premières parties de cours suivront aussitôt que votre inscription pédagogique sera validée, mais, avant même ce premier envoi, il est important de vous engager dès à présent dans le travail de lecture et de réflexion de longue haleine que demandent certains cours. Je vous incite également fortement à faire les devoirs d'entraînement qui vous seront proposés au cours de l'année. Ils vous permettront de prendre la mesure de ce que l'on attend de vous à l'examen, et ils sont souvent l'occasion d'un premier contact personnel avec vos enseignants.

Nous ferons notre possible pour limiter l'impression d'isolement qu'éprouve souvent l'étudiant à distance. N'hésitez donc pas à nous contacter ou à solliciter le coordonnateur de votre discipline pour toute interrogation d'ordre pédagogique.

COMETE organise courant novembre une réunion de rentrée pour tous les étudiants de l'enseignement à distance. Vous pourrez y rencontrer les coordonnateurs de vos disciplines, le personnel de COMETE, et, pour les étudiants inscrits dans la formule Internet, bénéficier d'une brève formation sur l'usage de la plate-forme et de ses forums. Je vous invite donc à venir nombreux.

D'ores et déjà, je vous souhaite à tous une année enrichissante et, bien sûr, le succès auquel vous aspirez,

Christiane GUILLARD

Directrice de COMETE
christiane.guillard@u-paris10.fr

Attention : Les indications contenues dans ce livret n'ont pas de caractère contractuel. Même si cela demeure exceptionnel, il arrive que certains enseignements soient modifiés après l'édition des livrets. Pour tout changement de cette nature, un courrier spécifique vous sera adressé.

SOMMAIRE

- Informations pratiques page 3
- La réforme LMD à Paris X page 4
- Schéma des études page 5
- Mot du coordonnateur page 6
- Structure des enseignements page 9
- Descriptifs des enseignements page 15
- Validation des enseignements page 64
- Modalités de contrôle des enseignements page 68
- Charte des examens page 77
- Relations internationales page 81
- Délivrance des diplômes page 82

Licence Philosophie

Informations pratiques

↳ Pour toute information concernant votre scolarité en enseignement à distance, s'adresser au Secrétariat pédagogique de COMETE :

Bâtiment E - Bureau 202bis
200, avenue de la République 92001 Nanterre cedex
Tel.: 01 40 97 76 18
Mel: comete-philosophie@u-paris10.fr

Ouverture au public du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h15 à 16h45.

↳ Un **forum administratif et technique** est accessible à tous les étudiants de COMETE sur la page d'accueil du site suivant: <http://ead-comete.u-paris10.fr>

Adresse de la plate-forme enseignement à distance (support Internet uniquement):

<http://ead-comete.u-paris10.fr>

↳ Pour les renseignements d'ordre **exclusivement pédagogique**, écrire à :

Monsieur Thierry HOQUET
Responsable de la Licence Philosophie - enseignement à distance
UFR LLPHI - Bâtiment L
Département de Philosophie
200, Avenue de la République
92001 NANTERRE CEDEX

en joignant une enveloppe timbrée et libellée à vos nom et adresse.

ou le contacter par Mel: thierry.hoquet@laposte.net

↳ Calendrier universitaire prévisionnel des examens 2007/2008 :

Session de juin : du lundi 9 juin au samedi 28 juin 2008
Session de septembre : du lundi 1^{er} septembre au samedi 20 septembre 2008

La réforme "L-M-D" à Paris X Nanterre

Les textes réglementaires relatifs à la Licence et au Master laissent aux établissements beaucoup plus d'autonomie que par le passé dans la définition des contenus et des modalités de contrôle des connaissances.

Dans ces mêmes textes, l'accent est mis sur la nécessité de construire l'offre de formation de telle sorte que les étudiants puissent se construire un parcours personnalisé en fonction de leurs acquis, de leurs objectifs et de leurs centres d'intérêt avec des possibilités de changer d'orientation à tous les niveaux. Toutefois, pour que les choix des étudiants soient cohérents, aucun parcours totalement à la carte ne leur est proposé. L'individualisation se fait au sein de «parcours types» proposés par les établissements. Pour construire ses parcours types, Paris X-Nanterre s'est dotée de quelques règles communes à toutes ses composantes, à tous ses domaines de formation et aux deux niveaux : Licence et Master.

La définition des crédits

Il est considéré qu'en moyenne, pour valider un semestre, un étudiant doit consacrer de 600 à 750 heures de son temps à ses études. Il en résulte qu'un crédit équivaut à une charge de travail comprise entre 20 et 25 heures. Le travail en présentiel, c'est à dire, les cours magistraux, les travaux dirigés, les travaux pratiques ou les séminaires, ne peut excéder 50% de la charge totale de travail. Cette norme d'un crédit pour 20 à 25 heures de travail est retenue, en France et en Europe par la plupart des établissements d'enseignement supérieur.

Une typologie des unités d'enseignement

Les parcours types sont des ensembles d'unités d'enseignement articulées entre elles de façon à assurer les objectifs assignés à la formation. Afin de rendre lisibles les parcours de formation et de répondre aux exigences des textes réglementaires, les unités d'enseignement sont regroupées en trois catégories :

- **Les unités d'enseignement fondamental (UEF)** regroupent les enseignements et les activités jugés indispensables pour que l'étudiant puisse prétendre à l'issue de son parcours de formation être diplômé dans sa discipline.
- **Les unités d'enseignement complémentaire (UEC)** regroupent les enseignements ou les activités qui permettent à l'étudiant de construire son projet d'études et son projet d'insertion professionnelle, d'acquérir des méthodes, d'acquérir la maîtrise d'au moins une langue vivante ou une langue ancienne et d'acquérir des connaissances ou des compétences complémentaires à celles transmises dans les unités d'enseignement fondamental. Ces unités d'enseignement complémentaire constituent la part d'individualisation dans la construction des parcours.
- **Les unités d'enseignement libre (UEL)** regroupent les enseignements et les activités que l'étudiant peut choisir librement éventuellement en dehors de son UFR et de sa discipline dans une liste prédéfinie. Ces enseignements et activités visent sa culture générale, son épanouissement, l'acquisition de compétences transverses...

Parmi les Unités d'enseignement complémentaire, sont offertes des unités de renforcement de la discipline majeure et des unités d'enseignement d'une discipline mineure.

- **Les unités de renforcement disciplinaire** regroupent des enseignements ou des activités qui permettent à l'étudiant qui les choisit d'étendre ces connaissances et ses compétences dans le champ de la discipline qui définit le diplôme qu'il prépare ou de combler d'éventuelles lacunes.
- **Les unités d'enseignement d'une discipline mineure** sont proposées à l'étudiant dans le souci d'élargir sa culture générale et de lui permettre une orientation progressive. La « discipline mineure » se définit comme une discipline qui entretient des liens avec la discipline qui définit le diplôme préparé. Ces unités d'enseignement reprennent tout ou partie des unités d'enseignement fondamental proposées dans le cadre des parcours de formation qui aboutissent à un diplôme de cette discipline.

Le poids en crédits de chaque type d'unités d'enseignement

Type d'unités d'enseignement	Licence
UEF	De 50 à 60% des 180 crédits
UEC	De 30 à 40 % des 180 crédits
UEL	De 5 à 15% des 180 crédits

Un mot du coordonnateur de philosophie

Bienvenue dans la licence de philosophie à distance !

Je vous laisse découvrir les descriptifs des différents cours dans notre livret.

Notre ambition a été, comme tous les ans, de vous offrir une riche palette de cours, afin de mieux correspondre aux désirs de formation intellectuelle de chacun d'entre vous et de vous donner, au cours de vos trois années de philosophie, une bonne connaissance de l'histoire des idées philosophiques (de l'Antiquité à nos jours) et des différents courants de la pensée philosophique (esthétique, philosophie des sciences, philosophie politique, métaphysique...).

Je sais que certains d'entre vous trouvent que la masse de cours qu'ils doivent travailler chaque année est trop importante et qu'elle peut paraître inconciliable avec une vie de famille ou une vie professionnelle à temps plein. Nous réfléchissons à des manières de répondre à ce souci, toute la difficulté tenant aux raisons qui justifient la structure de votre cursus : la quantité des cours que vous devez étudier tient en effet à notre volonté que la licence de philosophie à distance soit le plus proche possible, dans ses contenus et dans sa richesse, de la licence de philosophie « présenteielle ». Je pense que nous serons tous d'accord pour refuser que le cursus à distance puisse être considéré comme une licence « au rabais » : cette exigence a son prix.

Par ailleurs, nous travaillons toujours plus à rapprocher les deux populations d'étudiants, présentsiels et à distance.

Dans cet esprit, nous avons pris deux initiatives cette année :

1/ Jusqu'à présent, pendant tout le cursus de philosophie, une seule mineure était proposée : Lettres modernes. Plusieurs d'entre vous se plaignaient de l'écart entre l'étude de la littérature et l'étude de la philosophie. Pour répondre à cela, nous proposons désormais en première année, au choix avec Lettres modernes, un nouveau parcours d'initiation aux sciences sociales. Ce parcours traitera du domaine des sciences humaines, en particulier sociologie et économie, mais aussi psychanalyse et anthropologie. Son objectif est de vous ouvrir aux modes de raisonnement des sciences sociales, tout en vous donnant des connaissances d'histoire des idées économiques, sociales et politiques. Nous espérons que cette option séduira un grand nombre d'entre vous et répondra mieux à votre demande de formation aux idées philosophiques.

L'an prochain nous ouvrirons ce parcours en première et deuxième année. Notre objectif est de proposer dès 2009-2010 le choix entre les deux parcours (lettres ou sciences sociales) à tous les étudiants, pendant les six semestres de la licence.

2/ À titre expérimental en 2007-2008, nous proposons en première et troisième année, un cours par semestre sous format audio. Il s'agira de prises de son faites pendant les cours « présentsiels ». Vous aurez ainsi accès directement au cours tel qu'il est dispensé par les enseignants dans leurs amphis. Les séances de travaux dirigés seront proposées sous la forme d'exercices spécifiques complémentaires.

Vos cours de philosophie étaient jusqu'à présent comme des livres ou comme des romans, que vous pouviez lire le soir avant de vous coucher, le matin dans les transports en commun si vous les empruntez ou pendant vos vacances (y compris sur la plage !). À présent, avec les cours audios que vous pourrez « podcaster », vous pourrez également écouter certains cours de philo dans votre salle de bain ou dans votre voiture. Évidemment, cela ne vous dispense pas par la suite d'un travail d'approfondissement du cours, par une prise de notes et surtout par des lectures complémentaires.

Nous espérons que ces expériences vous séduiront. Nous les tentons afin de répondre toujours mieux à vos désirs de formation, à votre exigence d'excellence et aux contraintes de vos études à distance.

En vous souhaitant une bonne année universitaire,

Philosophiquement vôtre,

Le coordonnateur de la licence de philosophie

Thierry Hoquet

Création du PARCOURS PSS (Philosophie Sciences Sociales). Mineure à distance pour la licence de philosophie

Le parcours PSS est un parcours de formation en sciences humaines et sociales (principalement économie et sociologie, mais aussi psychanalyse, anthropologie), s'inscrivant dans le cadre de la licence de philosophie, dispensé uniquement via COMETE.

En 2007-2008, seule la première année est ouverte. L'ouverture des années 2 et 3 sera faite successivement en 2008-2009 et 2009-2010.

Pourquoi les sciences humaines et sociales ?

Elles entretiennent des liens naturels avec la pensée philosophique. L'identité de la philosophie à Nanterre est très liée à la philosophie politique pour laquelle une formation de sciences sociales est un outil utile.

Un parcours à distance

Ces cours de sciences sociales sont uniquement dispensés à distance, mais ils peuvent être choisis par les étudiants présents comme par les étudiants à distance.

- Les étudiants à distance ont désormais le choix entre deux mineures : lettres modernes ou sciences sociales. Le choix de ces cours s'inscrit normalement dans leur formation et n'entraîne pas de modification.
- Pour les étudiants présents, le parcours PSS offre un choix supplémentaire, en plus des différentes mineures offertes traditionnellement dans l'UFR LLPHI (Lettres modernes ou classiques, Arts du spectacle, Sciences du langage, Infos Com).

Les étudiants présents qui choisiront de suivre la mineure PSS auront donc un statut mixte : leurs cours fondamentaux et complémentaires ainsi que leurs unités de langue seront suivies en présentiel ; les cours de mineure seront suivis à distance, via la plate-forme COMETE (enseignement à distance).

NB : L'accès à la plate-forme d'enseignement à distance est payant. Par conséquent, l'accès au parcours suppose l'acquittement d'un droit spécial de 15 euros par UE. En contrepartie, la solution mixte (présence/distance) peut faciliter la vie des étudiants qui travaillent, en allégeant leur temps de présence sur le campus.

Description de la première année

Les mineures sont en première année composées d'une UE par semestre, chacune est composée de deux EC.

STATUT M= mineure	CODE	SEM.	ECTS	Rubrique générale	Programme spécifique	Enseignant
M	LLPHI 180	S1	3	Histoire de la pensée sociologique (1)	Introduction à la sociologie	Lima
M	LLPHI 181	S1	3	Histoire de la pensée économique (1)	Smith, Marx	Bourdeau
M	LLPHI 280	S2	3	Philosophie des sciences humaines (psychanalyse, ethno...)	Philosophie et psychanalyse: Freud et Lacan	Ogilvie
M	LLPHI 281	S2	3	Histoire de la pensée sociologique (2)	Sociologie des religions	Trigano

STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS 2007/2008

Semestre 1 :

CODE / INTITULE / ENSEIGNANT	E.C.T.S.	Page
• TLPUF110 Unité d'enseignement Fondamentale – Philosophie ancienne S1	6.0	
LLPHI111 – Philosophie ancienne : Aristote – La physique – BRENET Jean-Baptiste	3.0	15
LLPHI113 – Introduction à la langue et à la culture grecques : Initiation au grec ancien 1 ^{ère} partie – BRECHET Christophe	3.0	15
• TLPUF120 Unité d'enseignement Fondamentale – Histoire de la philosophie générale S1	6.0	
LLPHI121 – Philosophie de l'âge classique – La liberté chez Spinoza – OGILVIE Bertrand	3.0	16
LLPHI123 – Philosophie générale et métaphysique – Le concept de métaphysique - MALABOU Catherine	3.0	16
• TLPUF130 Unité d'enseignement Fondamentale – Philosophie des savoirs et des pratiques S1	6.0	
LLPHI131 – Histoire et philosophie des sciences – Sciences et non science : Les critères de la scientificité – PEPIN François	3.0	17
LLPHI133 – Logique : Introduction à la logique – SACKUR Jérôme	3.0	17
• TLPUC140 Unité d'enseignement Complémentaire – Méthodologie S1	3.0	
LLPHI141 – Méthodologie – Méthodologie de l'explication de texte – POURADIER Maud	3.0	34
• TLPUC150 Unité d'enseignement Complémentaire - Langue S1	3.0	
1 langue au choix : anglais, espagnol ou allemand (niveau 1, 2 ou 3) ou russe (grand débutant, niveau 1, 2 ou 3) (selon le résultat obtenu au test de positionnement uniquement pour les nouveaux arrivants à Paris X) Cf. liste des descriptifs des enseignements de langues	3.0	43
• TLPUC160 Unité d'enseignement Complémentaire - Discipline mineure S1 (1 parcours au choix)	6.0	
Parcours Lettres-modernes : LLLIF111 – Littérature : Prose XVI ^e siècle – BOUDOU Bénédicte	3.0	34
LLLIF112 – Littérature : Prose XX ^e siècle – Analyse de texte narratif – MARTINEAU Jacques	3.0	34
Parcours Sciences sociales : LLPHI180 – Introduction à la sociologie – Histoire de la pensée sociologique – LIMA Léa	3.0	35
LLPHI181 – L'économie politique et son histoire – Histoire de la pensée économique – BOURDEAU Vincent	3.0	35
TOTAL E.C.T.S. UE :	30.0	

Semestre 2 :

CODE / INTITULE / ENSEIGNANT	E.C.T.S.	Page
• TLPUF210 Unité d'enseignement Fondamentale – Philosophie ancienne S2	6.0	
LLPHI211 – Philosophie ancienne - Platon – POURADIER Maud	3.0	18
LLPHI213 – Introduction à la langue et à la culture grecques : Initiation au grec ancien 2 ^{ème} partie – BRECHET Christophe	3.0	18
• TLPUF220 Unité d'enseignement Fondamentale – Histoire de la philosophie générale S2	6.0	
LLPHI221 – Philosophie de l'âge classique – Descartes et la philosophie moderne - FAYE Emmanuel	3.0	18
LLPHI223 – Philosophie générale et métaphysique – La critique – LADMIRAL Jean-René	3.0	19
• TLPUF230 Unité d'enseignement Fondamentale - Philosophie des savoirs et des pratiques S2	6.0	
LLPHI231 – Histoire morale et politique –Le <i>Contrat social</i> de Rousseau – RADICA Gabrielle	3.0	19
LLPHI233 – Histoire et philosophie des sciences humaines et sociales : Locke – CAPDEVILA Nestor	3.0	20
• TLPUC240 Unité d'enseignement Complémentaire - Méthodologie S2	3.0	
LLPHI241 Méthodologie – Méthodologie de la dissertation – POURADIER Maud	3.0	36
• TLPUC250 Unité d'enseignement Complémentaire - Langue S2	3.0	
1 langue au choix : anglais, espagnol ou allemand (niveau 1, 2 ou 3) ou russe (grand débutant, niveau 1, 2 ou 3) (selon le résultat obtenu au test de positionnement uniquement pour les nouveaux arrivants à Paris X). Cf. liste des descriptifs des enseignements de langues	3.0	43
• TLPUC260 Unité d'enseignement Complémentaire - Discipline mineure S2 (1 parcours au choix)	6.0	
Parcours Lettres modernes : LLLIC221 – Littérature comparée – Le théâtre du monde – REIBEL Emmanuel	3.0	36
LLLIC222 – Bible et Littérature – LEICHTER-FLACK Frédérique	3.0	36
Parcours Sciences sociales : LLPHI280 – Philosophie et psychanalyse : Freud et Lacan. La question du psychisme – OGILVIE Bertrand	3.0	37
LLPHI281 – Théories sociologiques de la religion. Histoire de la pensée sociologique – TRIGANO Shmuel	3.0	37
TOTAL E.C.T.S. UE :	30.0	

Semestre 3 :

CODE / INTITULE / ENSEIGNANT	E.C.T.S.	Page
• TLPUF310 Unité d'enseignement Fondamentale – Histoire de la philosophie générale	6.0	
LLPHI312 - Etude et traduction de textes philosophiques en langue anglaise – Locke : Essai sur l'entendement humain 1^{ère} partie – HAMOU Philippe	3.0	21
LLPHI314 - Philosophie moderne – A la critique de la raison pure – COHEN-HALIMI Michèle	3.0	22
• TLPUF320 Unité d'enseignement Fondamentale – Logique et épistémologie	6.0	
LLPHI321 – La pensée du temps : question et apories – MALABOU Catherine	3.0	22
LLPHI323 - Histoire et philosophie des sciences – La chimie en perspectives historiques et philosophiques – BENSUADE-VINCENT Bernadette	3.0	23
• TLPUF330 Unité d'enseignement Fondamentale – Esthétique et philosophie morale et politique S3	6.0	
LLPHI331 - Histoire de l'esthétique – Qu'est ce qu'un point de vue ? – SZENDY Peter	3.0	23
LLPHI334 - Philosophie morale et politique – Descartes, Morale et politique 1^{ère} partie – LAZZERI Christian	3.0	24
• TLPUC340 Unité d'enseignement Complémentaire – Philosophie, langue et cultures comparées S3	3.0	
LLPHI343 – Philosophie comparée – Le sublime de Platon à Vico – SAINT GIRONS Baldine	3.0	38
• TLPUC350 Unité d'enseignement Complémentaire - Langue S3	3.0	
1 langue au choix : anglais, espagnol ou allemand (niveau 1, 2 ou 3) ou russe (grand débutant, niveau 1, 2 ou 3) (selon le résultat obtenu au test de positionnement uniquement pour les nouveaux arrivants à Paris X). Cf. liste des descriptifs des enseignements de langues	3.0	43
• TLPUC360 Unité d'enseignement Complémentaire - Discipline mineure S3	3.0	
LLLIC321 - Littérature comparée : Les métamorphoses du valet - ZARD Philippe	3.0	39
• TLPUL370 Unité d'enseignement Libre Discipline libre S3 (1 élément au choix) – cf. liste des descriptifs des enseignements libres	3.0	54
TOTAL E.C.T.S. UE :	30.0	

Semestre 4 :

CODE / INTITULE / ENSEIGNANT	E.C.T.S.	Page
• TLPUF410 Unité d'enseignement Fondamentale – Histoire de la philosophie générale	6.0	
LLPHI412 - Etude et traduction de textes philosophiques en langue anglaise – Locke : Essai sur l'entendement humain 2^{ème} partie – HAMOU Philippe	3.0	24
LLPHI414 - Philosophie moderne – Machiavel et la philosophie politique moderne – ROBERT Damien	3.0	25
• TLPUF420 Unité d'enseignement Fondamentale – Logique et épistémologie	6.0	
LLPHI421 – Logique – Logique des prédicats – HOQUET Thierry	3.0	26
LLPHI423 - Histoire et philosophie des sciences humaines et sociales : Marx – CAPDEVILA Nestor	3.0	27
• TLPUF430 Unité d'enseignement Fondamentale – Esthétique et philosophie morale et politique S4	6.0	
LLPHI431 - Histoire de l'esthétique - Esthétique et philosophie : l'œuvre de Mikel Dufrenne – SAISON Maryvonne	3.0	27
LLPHI434 - Philosophie morale et politique – Descartes, Morale et politique 2^e partie – LAZZERI Christian	3.0	27
• TLPUC440 Unité d'enseignement Complémentaire – Philosophie, langue et cultures comparées S4	3.0	
LLPHI443 – Philosophie comparée – Médecine et philosophie : la question des rapports de l'âme et du corps – Claire CRIGNON-DE OLIVEIRA	3.0	39
• TLPUC450 Unité d'enseignement Complémentaire - Langue S4	3.0	
1 langue au choix : anglais, espagnol ou allemand (niveau 1, 2 ou 3) ou russe (grand débutant, niveau 1, 2 ou 3) (selon le résultat obtenu au test de positionnement uniquement pour les nouveaux arrivants à Paris X). Cf. liste des descriptifs des enseignements de langues	3.0	43
• TLPUC460 Unité d'enseignement Complémentaire - Discipline mineure S4	3.0	
LLLIC421 - Littérature comparée : Le mythe de Don Juan, XVIII^e et XIX^e siècle – ZARD Philippe	3.0	40
• TLPUL470 Unité d'enseignement Libre Discipline libre S4 (1 élément au choix) – cf. liste des descriptifs des enseignements libres	3.0	54
TOTAL E.C.T.S. UE :	30.0	

Semestre 5 :

CODE / INTITULE / ENSEIGNANT	E.C.T.S.	Page
• TLPUF510 Unité d'enseignement Fondamentale – Histoire de la philosophie et philosophie générale S5	9.0	
LLPHI511 – Philosophie ancienne et médiévale – Théoria et praxis : la constitution de la <i>philosophia</i> des présocratiques à Platon 1 ^{ère} partie – BALAUDE Jean-François	3.0	28
LLPHI513 – Philosophie moderne – Vérité et liberté chez Descartes – FAYE Emmanuel	3.0	28
LLPHI516 – Philosophie contemporaine – Bergson : L'Evolution créatrice (1907) – HOQUET Thierry	3.0	29
• TLPUF520 Unité d'enseignement Fondamentale – Philosophie des savoirs et des pratiques S5	9.0	
LLPHI521 – Philosophie morale et politique – L'esthétisation de la politique – PERRET Catherine	3.0	29
LLPHI523 – Histoire et philosophie des sciences – Biotechnologies et Mondes possibles – SCHMID Anne-Françoise	3.0	29
LLPHI525 – Esthétique et philosophie de l'art – Le sublime de Burke à nos jours – SAINT GIRONS Baldine	3.0	30
• TLPUC530 Unité d'enseignement Complémentaire – Renforcement disciplinaire S5	3.0	
LLPHI532 – Ethique et société – Le Dieu de la Bible et le Dieu des philosophes – CHALIER Catherine	3.0	40
• TLPUC550 Unité d'enseignement Complémentaire - Langue S5	3.0	
. 1 langue au choix : anglais, espagnol ou allemand (niveau 1, 2 ou 3) ou russe (grand débutant, niveau 1, 2 ou 3) (selon le résultat obtenu au test de positionnement uniquement pour les nouveaux arrivants à Paris X). Cf. liste des descriptifs des enseignements de langues	3.0	43
• TLPUC560 Unité d'enseignement Complémentaire - Discipline mineure S5	3.0	
LLLIF512 – Littérature XIX ^e siècle – La désillusion dans le roman et dans la poésie – HELMS Laure	3.0	41
• TLPUL570 Unité d'enseignement Libre Discipline libre S5 (1 élément au choix) – cf. liste des descriptif des enseignements libres	3.0	54
TOTAL E.C.T.S. UE :	30.0	

Semestre 6 :

CODE / INTITULE / ENSEIGNANT	E.C.T.S.	Page
• TLPUF610 Unité d'enseignement Fondamentale – Histoire de la philosophie et philosophie générale S6	9.0	
LLPHI611 – Philosophie ancienne et médiévale – Théoria et praxis : la constitution de la <i>philosophia</i> des présocratiques à Platon 2^{ème} partie – BALAUDE Jean-François	3.0	31
LLPHI613 – Philosophie moderne – Vérité et liberté chez Descartes – FAYE Emmanuel	3.0	31
LLPHI616 – Philosophie contemporaine – NIETZSCHE – COHEN-HALIMI Michèle	3.0	32
• TLPUF620 Unité d'enseignement Fondamentale – Philosophie des savoirs et des pratiques S6	9.0	
LLPHI621 – Philosophie morale et politique – Liberté et domination : une confrontation de libéralisme et du républicanisme – LAZZERI Christian	3.0	32
LLPHI623 – Histoire et philosophie des sciences – Problèmes et débats de la philosophie des sciences – SALANSKIS Jean-Michel	3.0	32
LLPHI625 – Esthétique et philosophie de l'art – Approches esthétiques du tableau de la Renaissance aux premières abstractions – PERRET Catherine	3.0	33
• TLPUC630 Unité d'enseignement Complémentaire – Renforcement disciplinaire S6	3.0	
LLPHI632 – Ethique et société – Choix de vie, choix de santé : des objets pour la philosophie morale 2^{ème} partie - GAILLE - NIKODIMOV Marie	3.0	41
• TLPUC650 Unité d'enseignement Complémentaire – Langue S6	3.0	
1 langue au choix : anglais, espagnol ou allemand (niveau 1, 2 ou 3) ou russe (grand débutant, niveau 1, 2 ou 3) (selon le résultat obtenu au test de positionnement uniquement pour les nouveaux arrivants à Paris X). Cf. liste des descriptifs des enseignements de langues	3.0	43
• TLPUC660 Unité d'enseignement Complémentaire – Discipline mineure S6	3.0	
LLLIF612 – Littérature XVIII^e : Regards dans l'autre – LECA-TSIOMIS Marie	3.0	42
• TLPUL670 Unité d'enseignement Libre – Discipline libre S6 (1 élément au choix) – cf. liste des descriptifs des enseignements libres	3.0	54
TOTAL E.C.T.S. UE :	30.0	

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

Semestre 1 :

LLPHI111 - Philosophie ancienne

Aristote - La physique

Enseignant : Jean-Baptiste BRENET

Le cours est une introduction à la philosophie d'Aristote axée sur sa physique. Recherches des principes, théorie de la génération, définition de la nature, étude des causes, de la substance, du mouvement, du hasard et de la finalité, etc.

Indications bibliographiques :

(a) Textes : Aristote, *Physique*, traduction, présentation, notes, bibliographie et index par P. Pellegrin, Paris, GF-Flammarion, 2000 ;

Petits traités d'histoire naturelle, traduction et présentation par P.-M. Morel, Paris, GF-Flammarion, 2000 ;

La métaphysique, introduction, notes et index par J. Tricot, Paris, Vrin, 1986

(on consultera aussi le traité De la génération et de la corruption, ainsi que De la génération des animaux). (b)

Introductions générales :

Bodéüs R., *Aristote*, Paris, Vrin, 2002 ; Crubellier M., Pellegrin P., *Aristote. Le philosophe et les savoirs*, Paris, Editions du Seuil, 2002 ; Moreau J., *Aristote et son école*, Paris, PUF, 1962 ; Morel P.-M., *Aristote*, Paris, GF-Flammarion, 2003 ; Ross D., *Aristote*, Gordon and Breach, 1971

LLPHI113 - Introduction à la langue et à la culture grecques

Initiation à la langue et à la culture grecques

Enseignant : Christophe BRECHET

L'objectif de ce cours, qui ne nécessite aucune connaissance préalable en grec ancien, est de concilier l'apprentissage de la langue grecque et l'acquisition d'une solide culture philosophique. Le fascicule respecte ainsi une alternance entre des leçons grammaticales (alphabet, déclinaisons, conjugaisons.) et l'étude de la philosophie grecque (les principales écoles et leurs concepts ; le vocabulaire de la connaissance, de la politique.).

LLPHI121 - Philosophie de l'âge classique

La liberté chez Spinoza.

Enseignant : Bertrand OGILVIE

La question de la liberté chez Spinoza est une question à la fois ontologique et politique. Son traitement du problème de la servitude volontaire, qu'il formule d'une manière qui évoque irrésistiblement La Boétie (pourquoi les hommes travaillent-ils à leur servitude comme s'il s'agissait de leur salut ?) doit être réexaminé de manière à éclairer aussi des enjeux qu'on voit réapparaître dans l'histoire contemporaine et chez ceux qui essaient de la penser (Foucault, Deleuze, Derrida, Butler, etc.).

LLPHI123 - Philosophie générale et métaphysique

Le concept de métaphysique

Enseignante : Catherine MALABOU

Ce cours se présente comme une approche à la fois générale et précise du concept de métaphysique à travers l'histoire de la philosophie, depuis Aristote jusqu'aux approches contemporaines, essentiellement celle de Heidegger. Désignant « ce qui se tient au-delà de la physique (meta-taphysica) », la métaphysique désigne cette partie de la philosophie attachée à la question des premiers principes et des premières causes, c'est-à-dire des fondements de la pensée et de la connaissance. Mais une telle science ne peut du même coup que se critiquer elle-même, c'est-à-dire interroger ses propres fondements. Aussi la métaphysique est-elle à la fois un discours sur les principes (Dieu, l'être) et un discours sur la métaphysique elle-même, une réflexion sur soi. A la fois métaphysique générale (ontologie, la métaphysique est question de l'être) et métaphysique spéciale (attachée à des objets : l'âme, le monde et dieu), la métaphysique n'a cessé de s'interroger sur ses propres limites et d'engager, comme le dit Kant, sa propre « révolution ». Nous réfléchissons donc sur ce trajet en problématisant à chaque fois le concept de métaphysique et en nous demandant pour finir quelle en est l'actualité. Comment penser ontologie et théologie aujourd'hui par exemple ? Vivons-nous à l'époque de la fin de la métaphysique et pourquoi ? Ce qui revient à se demander ce que signifie être philosophe aujourd'hui.

Bibliographie :

La bibliographie complète sera indiquée au début du cours rédigé. Les auteurs de référence sont Aristote, Descartes, Pascal, Leibniz, Kant et Heidegger. Chaque chapitre du cours proposera une problématisation du concept de métaphysique plus qu'une approche purement historique. Des passages précis des textes suivants seront indiqués.

Aristote, *Métaphysique*, traduction Tricot, Vrin, 2 vol.

Descartes, *Principes de la philosophie, Méditations de philosophie première, Discours de la méthode*, in *Œuvres*, Adam et Tannery, Paris.

Pascal, *Pensées*, édition Lafuma, Paris, Point Seuil.

Leibniz, *Monadologie*, Paris, Vrin.

Kant, *Critique de la raison pure*, Paris, tr. Traymesaygues et Pacaud, PUF.

Heidegger, *Qu'est-ce que la métaphysique ?*, in *Questions I*, Paris, NRF Gallimard.

LLPHI131 - Histoire et philosophie des sciences

Science et non-science : les critères de la scientificité

Enseignant : François PEPIN

Le domaine de la science est l'objet de luttes internes au sujet des méthodes pertinentes, où est souvent invoqué comme décisif le critère de la scientificité : « ma conception est plus scientifique » ou « votre idée n'est pas scientifique ». En outre, la valeur intellectuelle, la portée technique et l'institutionnalisation de la science font de celle-ci une valeur utilisée dans la quête de reconnaissance de certaines disciplines ou théories. La science et la scientificité sont alors mêlées aux prétentions scientifiques de conceptions et de groupes sociaux attirés par la dignité conférée au discours scientifique, la recherche d'une place dans l'enseignement ou de financements. Pourtant, la référence à la science et le critère de scientificité sont eux-mêmes un problème et sont pris dans un débat. « Science » et « scientifique » ne signifient rien par eux-mêmes d'évident et d'unanime ; ces termes sont à préciser et questionner, bien loin qu'ils servent à résoudre immédiatement des problèmes et des conflits. C'est donc comme concepts polémiques, problématiques et construits dans le cadre d'une conception de la science qu'ils doivent être interrogés.

Plusieurs questions fondamentales sur la science, sa nature, son travail et ses méthodes légitimes se posent alors :

Existe-t-il un seul modèle de science, une seule pratique universelle de la science ou au contraire une diversité de méthodes scientifiques, voire de définitions de la science, en fonction des domaines d'étude ?

Quelle unité concevoir pour la science face à la pluralité des sciences et à l'éventuelle diversité légitime des méthodes et manières de faire de la science ?

S'il faut admettre une complexité et une diversité des sciences dans leur méthode et leur nature profonde, comment éviter la confusion avec des disciplines annexes (savoirs non unanimement considérés comme scientifiques telle la psychanalyse) ou frauduleuses (l'astrologie, les théories à forte dépendance envers une religion ...) ?

Comment concilier alors une définition minimale de la science et de la scientificité avec une théorisation ouverte sur la diversité des objets, des méthodes et des esprits mêmes des sciences ?

Pour traiter mais aussi bien poser ces questions, plusieurs concepts devront être considérés comme des problèmes et analysés dans leur construction à travers toute une conception de la science : science et scientifique bien sûr, mais aussi raison et le couple rationnel/irrationnel, preuve, démonstratif, logique (nécessaire/intelligible/véridique), fait et réel, connaissance objective.

Bibliographie :

Alan Chalmers, *Qu'est-ce que la science ?*, constitue une bonne introduction.

LLPHI133 - Logique : Introduction à la logique

Enseignant : Jérôme SACKUR

Le cours est une introduction à la logique des propositions. Le but d'une introduction à la logique est double: d'un côté il s'agit de préciser notre connaissance intuitive des propriétés logiques élémentaires afin d'apprendre à mieux raisonner; de l'autre, il s'agit de fournir un matériau pour une réflexion sur la vérité, la preuve, le langage... Plus précisément, nous nous fixons pour tâche d'étudier les valeurs de vérités (le vrai ou le faux) de propositions complexes en fonctions des valeurs de vérités de propositions plus simples qui les composent, et de comprendre dans quels types de raisonnements elles sont susceptibles d'intervenir. Pour l'essentiel, il s'agit d'un cours technique, où il est crucial de parvenir à maîtriser des méthodes pour formaliser des énoncés simples, puis pour en étudier les propriétés logiques. C'est pourquoi des exercices seront régulièrement proposés.

Bibliographie :

François Lepage, *Éléments de logique contemporaine*, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, 2001.

Semestre 2 :**LLPHI211 - Philosophie ancienne**

Platon

Enseignante : Maud POURADIER

Justice, bonheur et connaissance : une lecture de la République. La justice rend-elle heureux dès cette vie ? Cela vaut-il vraiment la peine de refuser l'injustice ? Ces questions sont l'enjeu du plus célèbre des dialogues de Platon. Le cours montrera l'articulation platonicienne de la justice, du bonheur et de la connaissance ; les explications de texte permettront à chacun de se demander pour lui-même comment il faut vivre.

Bibliographie :

- PLATON, *La République*, trad. Georges Leroux, Paris, Garnier-Flammarion, 2002.
- GUILLERMIT, Louis, *Platon par lui-même*, Paris, Garnier-Flammarion, 1995.
- ANNAS, Julia, *Introduction à la République de Platon*, Paris, PUF, 1994.
- DIXSAUT, Monique (sous la direction de), *Études sur la République de Platon* (2 volumes), Paris, Vrin, 2006.

LLPHI213 - Introduction à la langue et à la culture grecques

Initiation à la langue et à la culture grecques

Enseignant : Christophe BRECHET

Ce cours, qui est la suite de LLPHI 113, prolonge l'initiation à la langue et à la culture grecques. Les cours de grammaire alternent avec l'étude des mots significatifs de la pensée grecque (la cité, l'éducation, la connaissance, la religion.).

LLPHI221 - Philosophie de l'âge classique

Descartes et la philosophie moderne

Enseignant : Emmanuel FAYE

Ce cours vise à situer précisément l'apport de Descartes dans la philosophie moderne en France, entre Montaigne et Pascal : son inspiration humaniste et rapport à la Renaissance, sa philosophie de la « principale perfection de l'homme ».

Nous proposerons également des confrontations avec des interprétations modernes opposées comme celles de Heidegger ou de Hans Blumenberg.

(Il s'agit d'un cours dispensé à la fois en contrôle continu, terminal et en Comète audio, de sorte que les 7 séances de cours magistral seront enregistrées.)

Bibliographie :

Ouvrages à acquérir :

Descartes, *Règles pour la direction de l'esprit*, éditées par K.S. Ong-Van-Cung, Le livre de poche.

Méditations métaphysiques, objections et réponses, éd. Par J.M. Beyssade, Garnier-Flammarion.

Correspondance avec Elisabeth, éd. Par J.M. Beyssade, Le livre de poche.

Ouvrages à consulter :

Emmanuel Faye, *Philosophie et perfection de l'homme. de la Renaissance à Descartes*, Vrin.

Henri Gouhier, *La pensée métaphysique de Descartes*, Vrin.

Références complémentaires :

Hans Blumenberg, *La légitimité des Temps modernes*, Gallimard.

Martin Heidegger, *Nietzsche II*, Gallimard.

LLPHI223 - Philosophie générale et métaphysique

La Critique

Enseignant : Jean René LADMIRAL

Le jugement de la critique tend à s'identifier avec l'exercice de la Raison, et la Critique à se confondre avec la philosophie elle-même. Ainsi, avec Kant, la philosophie se fait critique de la connaissance, ainsi que critique de la morale et de la raison pratique, mais aussi critique du goût et de notre faculté de juger. On la retrouve en aval, là où la philosophie rejoint les sciences humaines; et elle investit ces dernières en les pénétrant de sa substance critique. Ainsi le programme de l'Ecole de Francfort est-il celui d'une « Théorie critique de la société ». Avec K. R. Popper, c'est l'épistémologie elle-même qui prend le sens d'un rationalisme critique. Sans doute est-ce encore surtout dans le marxisme que la pensée contemporaine va chercher « les armes de la critique ». Mais il y a aussi un potentiel critique majeur dans la pensée de Nietzsche, ou encore de Freud... Il n'est pas jusqu'à la critique littéraire et esthétique qui ne soit elle-même un moment philosophique, comme le montrent les « philosophes » des Lumières

Cet enseignement de philosophie générale prendra donc appui sur les grandes « stations » de la pensée critique qui, tout au long de l'histoire de la philosophie, fourniront les éléments d'une bibliographie à vrai dire très étendue...

LLPHI231 - Philosophie morale et politique

Le Contrat social de Rousseau

Enseignante : Gabrielle RADICA

Quoique ce texte soit immergé dans des débats politiques et juridiques contemporains, Rousseau a su prendre dans le Contrat social un ton suffisamment général et clair pour y donner des réponses qui dépassent le contexte où elles ont été élaborées et servent encore de référence pour traiter des questions politiques telles que : qu'est-ce qu'un pouvoir légitime et qui détient le pouvoir suprême dans un Etat ? Qui fait les lois ? Qui les exécute, et selon quelles modalités ? Que signifie la liberté politique et quel est le rôle des mœurs dans celle-ci ?

Pour aider la compréhension de ce texte dont la simplicité n'est parfois qu'apparente, on doit croiser les approches : si l'histoire de la philosophie est indispensable (quelques rappels sur Hobbes, Locke, Pufendorf, Grotius, ainsi que sur Montesquieu, Machiavel seront nécessaires), elle doit servir l'effort de lecture interne de l'œuvre et de compréhension. Il faut maîtriser le sens des concepts hérités par Rousseau pour savoir comment il les redéfinit, voire les subvertit (par ex. la souveraineté et ses bornes, l'Etat, le contrat social), repérer les concepts ou thèses propres à Rousseau (la volonté générale, la souveraineté populaire), et enfin identifier les enjeux du livre : pourquoi cette insistance sur l'indivisibilité et l'inaliénabilité de la souveraineté ? Dans quelle mesure limitée peut-on considérer Rousseau comme un partisan de la démocratie ? La situation du Contrat social dans l'œuvre de Rousseau permettra enfin d'articuler cette œuvre aux questions morale et anthropologique. Si la bonté humaine est pervertie, un Etat légitime est-il concevable ? La morale est-elle supposée dans le pacte ?

On veut dans ce cours étudier de façon équilibrée les quatre livres du texte, sans insister sur le seul premier livre (comme cela se fait souvent au lycée) afin de comprendre que le Contrat social n'est rien moins qu'un projet abstrait, ou uniquement normatif. C'est aussi une étude des facteurs concrets de la vie politique. Seules cette étude et la correction des préjugés ou clichés fréquents sur Rousseau (Rousseau favorable à la démocratie pure, voire à la seule démocratie directe ; Rousseau père spirituel de la Terreur et du totalitarisme, etc.) permettra de prendre la mesure de l'œuvre.

Bibliographie :

-Rousseau, *Le contrat social*, le livre existe en poche : GF et Livre de Poche. L'édition de la Pléiade (tome III des œuvres complètes), chère, comprend les autres textes politiques de Rousseau. Les références seront données par chapitre et l'on peut choisir indifféremment une de ces trois éditions.

-Derathé, *Rousseau et la science politique de son temps*, Vrin, Paris, 1995.

-Jean Terrel, *Les théories du pacte social*, Points Seuil, Paris, 2001, surtout le dernier chapitre sur Rousseau.

Il est tout autant bénéfique, en outre, de lire ou relire, au gré de sa culture en philosophie politique, *L'esprit des lois* de Montesquieu, *Le Prince de Machiavel*, *le Léviathan de Hobbes* (la partie qui explique l'origine des sociétés politiques), le second *Traité du gouvernement civil de Locke*, et de consulter *Droit de la guerre et de la paix* de Grotius ou le *Droit de la nature et des gens* de Pufendorf pour se donner une idée de ce que firent les penseurs dits de l'école moderne du droit naturel. Tous ces livres éclairent d'une façon ou d'une autre le Contrat social.

LLPHI233 - Histoire et philosophie des sciences

Locke

Enseignant : Nestor CAPDEVILA

Le cours traitera du problème de la souveraineté à partir du débat entre Locke et Filmer dans le contexte de la révolution anglaise.

Bibliographie (qui sera complétée):

- Locke, *Le second traité du gouvernement civil*, Paris, Puf ou Garnier Flammarion.

- Locke, *Lettre sur la tolérance*, Garnier Flammarion.

- Lessay (Frank), *Le Débat Locke-Filmer*, Paris, PUF, 1998 pour la traduction du *Patriarcha* de Filmer et du premier traité de Locke.

Semestre 3 :

LLPHI312 - Etude des traditions philosophiques

Locke : Essai sur l'entendement humain. 1ère partie

Enseignant : Philippe HAMOU

En proposant dans l'*Essay concerning human understanding* (1690) de suivre la "voie des idées" Locke inaugure une nouvelle façon de faire de la philosophie, appliquant la méthode de description empirique propre aux sciences naturelles à l'examen des contenus mentaux, il manifeste l'existence d'une généalogie sensible de toutes nos idées, s'oppose aux prétentions de la métaphysique dogmatique à connaître l'essence réelle des choses, et réinstalle sur de nouveaux frais la relation entre les choses, les mots et les idées. A partir de cette philosophie critique de l'entendement humain, bréviaire des Lumières et source de l'empirisme contemporain, se dessine aussi une pensée de la nature humaine, dont les linéaments sont plus obscurs et ésotériques : Locke y suggère la parenté de l'âme et de la matière; l'accidentalité de l'esprit et sa dépendance à l'égard du Créateur. L'homme est un animal capable de pensée et de raison, plutôt qu'un être essentiellement pensant et raisonnable, et sa nature inquiète et désirante ne laisse qu'une porte étroite au libre arbitre, aux décisions rationnelles et aux croyances fondées. Nous aborderons l'Essai à partir du texte original en anglais et en proposerons une lecture thématique. Le cours du premier semestre sera consacré aux livres I et II, celui du second aux livres III et IV.

Textes :

Le texte anglais de référence est :

An essay concerning human understanding, Oxford, 1975 (ed. Nidditch). Vous pouvez, si vous le préférez, acheter l'édition Penguin, moins onéreuse, ou vous procurer l'une des nombreuses versions numérisées de l'Essai disponibles gratuitement sur internet, par le biais d'un moteur de recherche.

Quel que soit votre choix, il est important de disposer d'une version papier du texte anglais pour ce cours.

Traductions françaises :

Deux possibilités:

Essai philosophique concernant l'entendement humain, trad. Coste (1700, 2nd 1729) rééd. Vrin 1974 (traduction qui a l'insigne mérite d'avoir été relue par Locke lui-même, mais dont la graphie et l'orthographe anciennes, réclament un peu de patience au début)

Essai sur l'entendement humain, Livre III et Livre IV (2volumes) trad. J-M Vienne, Vrin, 2002 (traduction moderne, plus facile à lire mais dont les choix sont parfois contestables)

Commentaires

En français, il existe quelques ouvrages d'introduction entre lesquels

Michaud, Yves : *Locke*, PUF, Quadrige, 1986

Parmentier, Marc: *Introduction à l'essai sur l'entendement humain de Locke*, PUF, 1999

Brykman, Geneviève : *Locke, idées, langage et connaissance*, Ellipse, 2001

Pour ceux qui veulent aller plus loin, il faut lire les grands commentateurs anglais, je vous en indiquerai quelques uns dans le cours du semestre mais vous pouvez d'ores et déjà retenir:

Ayers, Michael : *Locke, epistemology and ontology*, Routledge, 1991, 2 vols.

LLPHI314 - Philosophie moderne

À la critique de la raison pure

Enseignante : Michèle COHEN-HALIMI

Ce cours consistera en une lecture suivie de la Critique de la raison pure (à l'exception de la Méthodologie).

Certains passages feront l'objet d'explications analytiquement déployées, d'autres, au contraire, seront résumés de manière plus synthétique dans la mesure où de nombreux commentaires leur sont déjà consacrés.

L'objectif est de parvenir à une traversée clarifiante de l'ensemble des thèses majeures de ce premier ouvrage majeur de Kant.

Nous recommandons la traduction par A. Renaut de la *Critique de la raison pure* dans la collection GF aux éditions Flammarion.

Une bibliographie critique sera donnée avec le début du cours.

LLPHI321 - Philosophie générale

La pensée du temps : questions et apories.

Enseignante : Catherine MALABOU

Le temps est sans nul doute l'un des concepts philosophiques les plus problématiques. Aristote, dans la Physique, au livre IV, définit en effet le temps comme ce qui à la fois « est et n'est pas », idée que reprendra Augustin au livre XI des Confessions (« si le temps est, je veux savoir où il est »). Comment préciser alors le statut ontologique d'une instance qui existe sans exister ? Lorsqu' Augustin s'interroge sur le lieu du temps, il se demande si le temps est une donnée objective (physique, naturelle), ou subjective (dans l'âme). Comment penser ensemble temps de la nature et temps de l'esprit ? Ce qui sera aussi une des questions fondamentales de la Critique de la Raison pure de Kant. En suivant le fil directeur du statut ontologique du temps, nous problématiserons, en nous appuyant sur des textes philosophiques fondamentaux, les rapports du temps et de la présence, du temps et de l'éternité, du temps avec la conscience.

Nous apprendrons à construire des raisonnements à partir de toutes les apories liées à la temporalité, à la finitude et à la pensée. Nous en arriverons à nous demander, avec Heidegger si, au contraire de ce qu'affirme toute la tradition philosophique, le temps, loin de marquer une déficience ontologique, n'est pas l'autre nom de l'être, comme le propose l'ouvrage majeur de 1927 *Etre et temps*. Il se pourrait qu'il n'y ait aucune autre issue ontologique pour la philosophie que la pensée de la finitude, et que le temps soit l'horizon indépassable de toute question de l'être.

Des passages précis des textes indiqués en bibliographie seront étudiés et annoncés pour eux-mêmes dans la bibliographie générale du cours et dans chaque chapitre. Les auteurs seront des appuis pour une réflexion qui présentera une approche plus problématique (philosophie générale) qu'historique.

Bibliographie :

- Aristote, *Physique*, livre IV, collection Les Belles Lettres, Paris
- Augustin, *Confessions*, Paris, Garnier-Flammarion.
- Kant, *Critique de la raison pure*, tr. Traymesaygues-Pacaud, Paris, PUF.
- Bergson, *L'Evolution créatrice*, Paris, coll. « Quadrige », PUF.
- Husserl, *Leçons pour une phénoménologie de la conscience intime du temps*, Paris, coll. « Epiméthée » PUF.
- Heidegger, *Etre et temps*, tr. Vezin, Paris, NRF Gallimard.

LLPHI323 - Histoire et philosophie des sciences humaines et sociales

La chimie en perspectives historiques et philosophiques

Enseignante : Bernadette BENSAUDE-VINCENT

Présentation du cours

- Ce cours présuppose l'acquisition de quelques notions de base d'épistémologie en L1. Il ne requiert pas de bagage scientifique autre que le cours de sciences physiques du lycée.

- On propose ici une approche historique de problèmes classiques de philosophie des sciences tels que la méthode expérimentale, le débat sur réalisme et conventionnalisme, ou encore la relation entre science et technique.

- Bien qu'on se concentre sur une science particulière, l'objectif de ce cours est d'amener à réfléchir sur les sciences en général, non seulement sur leurs modes de connaissance mais aussi sur leurs implications ontologiques, sur leur impact éthique et social. Plus exactement on s'attachera à montrer l'enchevêtrement des questions épistémologiques politiques et morales.

Conseils de travail

- Il ne s'agit pas d'apprendre par cœur mais de bien comprendre les problèmes en jeu. Savoir bien formuler les problèmes est aussi important que de saisir et de retenir les réponses apportées par les philosophes ou les scientifiques évoqués. Il importe donc de bien lire une première fois chaque chapitre. Ensuite une deuxième lecture s'impose qui dégage les questions et positions exposées dans chaque partie. Il peut être utile alors de faire votre propre résumé du chapitre, de le résumer dans votre propre langage, en cherchant quelles sont les notions clés que vous devez retenir. Pour vous y aider à la fin de chaque chapitre se trouve un petit encadré avec trois ou quatre questions afin de vous inciter à tester votre compréhension du chapitre. Mais il est encore mieux de poursuivre ce jeu de tests avec un autre étudiant en vous interrogeant mutuellement.

Bibliographie :

Gaston Bachelard, *Le pluralisme cohérent de la chimie moderne*, 1930, réédition Paris PUF 1973.

Gaston Bachelard, *Le matérialisme rationnel*, 1953.

Bernadette Bensaude-Vincent, Isabelle Stengers, *Histoire de la chimie*, Paris, La découverte, 1993.

François Dagognet, *Tableaux et langages de la chimie*, Paris, Vrin, 1969.

Jean-Baptiste Dumas, *Leçons sur la philosophie chimique*, Paris, 1837 réédition Bruxelles, Culture et civilisation, 1972.

Pierre Duhem, *Le mixte et la combinaison chimique*, Paris, 1902, réédition Fayard, 1985

Emile Meyerson, *De l'explication dans les sciences*, Paris, 1921, réédition Fayard, 1995. (au moins l'appendice 2)

LLPHI331 - Histoire de l'esthétique

Qu'est-ce qu'un point de vue ?

Enseignant : Peter SZENDY

Après son invention et sa construction dans l'histoire de la perspective picturale, la notion de « point de vue » fait l'objet d'une élaboration proprement philosophique, que ce cours s'attachera à retracer. Leibniz, Kant, Schopenhauer et Nietzsche seront les jalons principaux dans ce parcours. On lira ainsi

de façon détaillée la *Critique de la faculté de juger*, en y cherchant la place du point de vue, tel qu'il oscille entre singularité et universalité. Puis, du *Monde comme volonté et comme représentation* de Schopenhauer (1818) à *La Naissance de la tragédie* de Nietzsche (1871), on tentera de comprendre comment se construisent deux philosophies du regard, de l'œil, de la visée et de la perspective.

Bibliographie :

Immanuel Kant, *Critique de la faculté de juger*, traduction française de Jean-René Ladmiral, Marc B. de Launay et Jean-Marie Vaysse, Folio / Essais, 1985. - Arthur Schopenhauer, *Le Monde comme volonté et comme représentation*, traduction française de Richard Roos, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », 2004. - Friedrich Nietzsche, *La Naissance de la tragédie*, traduction française de Geneviève Bianquis, Gallimard, coll. « Idées », 1982.

LLPHI334 - Philosophie morale et politique

Descartes, Morale et politique

Enseignant : Christian LAZZERI

Ce cours se propose de faire comprendre à la fois les conditions et les principes de la morale cartésienne ainsi que la manière dont celle-ci se trouve mise en oeuvre. On envisagera, pour ce faire, un parcours des textes de Descartes depuis le Discours de la méthode jusqu'aux lettres à Elisabeth et Christine.

Bibliographie sommaire :

Textes de Descartes :

Discours de la méthode, GF Flammarion

Méditations métaphysiques, GF Flammarion

Les passions de l'âme, GF Flammarion

Correspondance avec Elisabeth et autres lettres, GF Flammarion

Études sur Descartes

P. Mesnard, *Essai sur la morale de Descartes*, Boivin, 1936

G. Rodis-Lewis, *La morale de Descartes*, PUF, 1970

N. Grimaldi, *Six études sur la volonté et la liberté chez Descartes*, Vrin, 1988.

P. Guénancia, *Descartes et l'ordre politique*, PUF, 1983.

Ph. J. Quillien, *Dictionnaire politique de René Descartes*, Presses universitaires de Lille, 1994.

A. Negri, *Descartes politico, o della ragionevole ideologia*, Feltrinelli, 1970.

Semestre 4 :

LLPHI412 - Etude des traditions philosophiques

Locke : Essai sur l'entendement humain. 2ème partie

Enseignant : Philippe HAMOU

Cf. le descriptif de L'EC LLPHI312 dont LLPHI412 est la suite.

LLPHI414 - Philosophie moderne

Machiavel et la philosophie politique moderne

Enseignant : Robert DAMIEN

Le cours consistera essentiellement en une lecture suivie du Prince de Machiavel. On montrera comment par ce texte sulfureux Machiavel opère une rupture fondamentale dans la pensée politique et comment il inaugure la philosophie politique moderne en affirmant la nécessité tragique de la « raison d'Etat ». Ce faisant, Machiavel n'est-il pas l'autre de la philosophie, son impensable ? De nombreux philosophes modernes et contemporains se sont justement efforcés de réduire le caractère scandaleux des positions de Machiavel ou d'en comprendre la pensée et d'en rendre raison. On examinera les différentes tentatives de la philosophie moderne d'intégrer ou d'exclure la pensée machiavéenne. On s'appuiera sur les analyses philosophiques contemporaines qui ont renouvelées et enrichies l'approche théorique de Machiavel.

"LE PRINCE" DE MACHIAVEL

Repères bibliographiques: une sélection des instruments de travail disponibles en français.

Outre la traduction d'Yves Lévy, Garnier-Flammarion, n°317, 1992 avec laquelle nous travaillons, il faut consulter par ailleurs les traductions de Gohory (1571), Guiraudet (1798), Buchon (1837) Périès (1851), Colonna d'Istria (1929), toutes reprises et retravaillées à des titres divers dans les éditions courantes. On utilisera par ailleurs la nouvelle traduction de Jean-Louis Fournel et Jean Claude Zancarini aux PUF, 2000, et celle de Thierry Ménissier chez Hatier, 1999.

Le texte italien "Il principe" est facilement accessible en édition bilingue dans la collection Folio Gallimard n° 46 avec traduction inédite de Gérard Lucciani, 1995 et chez << Classique Garnier >>, éditions Bordas, dans une traduction de Christian Bec, 1987. L'édition italienne de référence est celle d'Ugo Dotti, Feltrinelli, 1979

Les autres oeuvres et lettres de Machiavel sont disponibles dans l'édition Pléiade d'Edmond Barincou, 1952, et dans l'édition Robert Laffont, Collection Bouquins, 1996 de Christian Bec.

La biographie de Machiavel et son ancrage dans la situation italienne de l'époque sont bien restituées particulièrement dans:

Ernst Weibel, *Machiavel, Biographie politique*, Editions universitaires de Fribourg Suisse, 1988

Jacques Heers, *Machiavel*, Paris, Fayard, 1985

Christian Bec, *Machiavel*, Balland, Paris, 1985

Augustin Renaudet, *Machiavel*, Paris, Gallimard, 1942, réédit. 1956

Ajoutons que pour accéder à une compréhension de la situation politique et historique de l'Italie contemporaine de Machiavel, on dispose désormais en traduction française grâce aux travaux de Jean Louis Fournel et de Jean Claude Zancarini, des oeuvres déterminantes de Guichardin et de Savonarole:

Guichardin, *Avertissements politiques*, Paris, Cerf, 1988

Guichardin, *Histoire d'Italie*, Paris, Laffont, Coll. Bouquins, 1996

Guichardin, *Ecrits politiques*, PUF, 1997

Guichardin, *Considérations sur les Discours*, trad. Lucie de Los Santos, Paris, L'Harmattan, 1998

Savonarole, *Sermons, écrits politiques et pièces du procès*, Paris, Seuil, 1993

Des nombreuses études et travaux nous permettant de saisir la civilisation italienne de la Renaissance dans laquelle Machiavel s'inscrit, retenons quelques ouvrages particulièrement éclairants:

Jacob Burckhardt, *La civilisation de la Renaissance en Italie*, Paris, BiblioEssais, 1958

Eugenio Garin, *La Renaissance, Histoire d'une révolution culturelle*, Paris, 1970

André Chastel, *Le sac de Rome, 1527*, Paris, Gallimard, 1983

Alberto Tenenti, *Florence à l'époque des Médicis*, Paris, Flammarion, 1968

Pour la dimension philosophique de la Révolution italienne, à titre introductif:
Maurice de Gandillac, *La philosophie de la Renaissance* in *Histoire de la philosophie, Encyclopédie de la Pléiade*, Paris, Gallimard, 1973
Ernst Bloch, *La philosophie de la Renaissance*, Paris, Petite bibliothèque Payot, 1972
Hélène Védrières, *Les philosophies de la Renaissance*, Paris, PUF, 1971

De la profusion d'introductions à la philosophie politique de Machiavel, nous conseillons quelques références utilisables

Jean François Duvernoy, *Pour connaître la pensée de Machiavel*, Bordas, 1974
Jean Yves Goffi, *Machiavel*, Paris, Ellipses, 2000
Paul Larivaille, *La pensée politique de Machiavel*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 1982
Pierre Manent, *Naissances de la politique moderne*, Payot, Paris, 1977
Thierry Ménissier, *Le vocabulaire de Machiavel*, Ellipses, 2002

Les analyses philosophiques conséquentes qui ont renouvelées et enrichies l'approche théorique de Machiavel se trouvent particulièrement dans:

Althusser, *Machiavel et nous* in *Ecrits philosophiques et politiques*, II, Paris, Stock, 1995
Aron, *Machiavel et Marx*, in *Etudes politiques*, Paris, Gallimard, 1972
Cassirer, *Le mythe de l'Etat*, Paris, Gallimard, 1993
Colonna d'Istria et Frapet, *L'art politique de Machiavel: principes et méthodes*, Paris, Vrin, 1980
Damien, *Le conseiller du Prince de Machiavel à nos jours*, PUF, 2003
Guillemain, *Machiavel, l'anthropologie politique*, Genève, Droz, 1977
Horkheimer, *Machiavel et la conception psychologique de l'histoire* in *les débuts de la philosophie bourgeoise de l'histoire*, Paris, Payot, 1965
Lefort, *Le travail de l'oeuvre, Machiavel*, Paris, Gallimard, 1972 et collection Tel, 1986
Mansfield, *Le Prince apprivoisé, de l'ambivalence du pouvoir*, Paris, Fayard, 1994
Meinecke, *L'idée de la Raison d'Etat dans l'histoire des temps Modernes*, Genève, Droz, 1973
Ménissier, *Machiavel, la politique et l'histoire*, PUF, 2001
Pocock, *Le moment machiavélien*, Paris, PUF, 1997
Senellart, *Machiavelisme et raison d'Etat*, Paris, PUF, 1989 et *Les arts de gouverner*, Seuil, 1995
Sfez, *Machiavel, le prince sans qualité*, Paris, Kimé, 1998
Skinner, *Machiavel*, Paris, Seuil, 1989
Strauss, *Pensées sur Machiavel*, Paris, Payot, 1982

LLPHI421 - Logique

Logique des prédicats

Enseignant : Thierry HOQUET

Théorie du syllogisme et calcul des prédicats (logique du premier ordre)

L'objectif du cours de ce semestre est de présenter le calcul des prédicats. Des bases de calcul des propositions sont attendues : le calcul des prédicats le prolonge et l'approfondit.

Une première partie développera la théorie classique du syllogisme et son analyse des propositions selon le schéma « S est p » (sujet-copule-prédicat). Pour cette partie, nous nous appuyerons principalement sur deux ouvrages : les Premiers Analytiques d'Aristote (trad. Vrin) et la Logique de Port-Royal d'Arnauld et Nicole (éd. L. Marin, Champs-Flammarion). Puis nous étudierons comment on peut traiter ces syllogismes au moyen de diagrammes : cette méthode apporte un changement important dans la signification philosophique du syllogisme.

Dans un deuxième temps, nous introduirons les formalismes nouveaux (quantificateurs) et procéderons au traitement symbolique de raisonnements élémentaires en calcul des prédicats à l'aide de plusieurs méthodes d'évaluation (raisonnement par l'absurde, méthode des arbres, méthode de résolution). Pour cette partie, vous pourrez vous appuyer sur l'ouvrage de Denis Vernant, *Introduction*

à la logique standard : calcul des propositions, des prédicats et des relations, Paris, Flammarion (Champs Université), 2001, pp. 125-242.

LLPHI423 - Histoire et philosophie des sciences humaines et sociales

Marx

Enseignant : Nestor CAPDEVILA

L'une des particularités de Marx est d'avoir liée très explicitement la connaissance de la société et la lutte politique. Le cours examinera comment ces deux éléments souvent considérés comme contradictoires parviennent ou ne parviennent pas à s'articuler.

Bibliographie (qui sera complétée):

Marx et Engels, *Le Manifeste du parti communiste*.

Marx, *Les luttes de classes en France*, Paris, Folio.

Marx, *Le Capital, Livre I*, PUF, 1993.

LLPHI431 - Histoire de l'esthétique

Esthétique et philosophie : l'œuvre de Mikel Dufrenne

Enseignant : Maryvonne SAISON

Il s'agira de montrer comment, à partir des années 1950, une des dernières tentatives d'esthétique systématique se développe comme pensée philosophique et s'oriente vers une philosophie de la Nature. On verra comment la réflexion esthétique se renouvelle à partir de la découverte de la phénoménologie et comment néanmoins on trouve dans l'œuvre de Dufrenne des soucis proches d'autres courants de pensée qui ont marqué la seconde moitié du XXème siècle.

Le cours présentera d'abord une introduction générale à l'œuvre de Mikel Dufrenne et proposera ensuite le commentaire de deux courts textes qui seront joints en annexe.

LLPHI434 - Philosophie morale et politique

Enseignant : Christian LAZZERI

Dans la continuité de PHI334, ce cours se donne pour objectif de trancher la question de la politique cartésienne en se demandant s'il y a un sens à parler d'une politique de Descartes.

Semestre 5 :

LLPHI511 - Philosophie ancienne et médiévale

Theôria et praxis : la constitution de la philosophia des présocratiques à Platon. 1ère partie

Enseignant : Jean-François BALAUDE

Le cours s'attache à cerner divers aspects de l'émergence historique de la philosophie, comprise comme discipline intellectuelle et comme pratique, en Grèce ancienne, entre le Vème et le IVème s. av. J.-C.. L'entrelacement de la theôria et de la praxis y est exploré ; les enjeux relatifs à la théorisation éthique y sont envisagés ; la démarche socratique (reposant sur l'elenchos – mise à l'épreuve et réfutation) et sa relève platonicienne sont, dans cette perspective, particulièrement travaillées.

Bibliographie essentielle :

Editions

Les écoles présocratiques, trad. J.-P. Dumont, Paris, Gallimard, 1991.

Empédocle. Les Origines, éd. et trad. J. Bollack, Paris, Minuit, 1965-1969, rééd. Gallimard (coll. Tel), 1992.

Empédocle. Les purifications. Un projet de paix universelle, édité, traduit et commenté par J. Bollack, Paris, Seuil, 2003.

Platon, *Œuvres complètes*, 2 t., trad. L. Robin et J. Moreau, Paris, Gallimard, « Bibl. de la Pléiade », 1950 [actuellement, la seule intégrale de Platon à un prix très accessible].

Platon, *Hippias mineur, Hippias majeur*, introd., trad. et notes par J.-F. Balaudé, Paris, Livre de Poche, 2004.

Diogène Laërce, Vies et doctrines des philosophes illustres, trad. sous la dir. de M.-O. Goulet-Cazé, Paris, LGF- Livre de Poche, coll. « La Pochothèque », 1999.

Etudes Générales :

P. Hadot, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Paris, Gallimard, « Folio-Essais », 1993.

P. Hadot, *Qu'est-ce que la philosophie antique?*, Paris, Gallimard, « Folio-Essais », 1995.

Sur les présocratiques :

J.-F. Balaudé, *Le vocabulaire des présocratiques*, Paris, Ellipses, 2002.

J.-P. Vernant, *Les origines de la pensée grecque*, Paris, PUF, 1962.

LLPHI513 - Philosophie moderne

Vérité et liberté chez Descartes

Enseignant : Emmanuel FAYE

Nous étudierons dans ces deux semestres successivement la conception cartésienne de la philosophie comme recherche de la vérité, et sa conception de la liberté comme la « plus haute perfection de l'homme ».

Pour assimiler ces deux cours, il est indispensable de se procurer les trois éditions suivantes de Descartes : *Les Règles pour la direction de l'esprit* éditées au Livre de poche, les *Méditations* éditées par JM Beyssade en Garnier-Flammarion, les *Lettres sur la morale avec la correspondance avec Elisabeth* éditées également par JM Beyssade en Garnier-Flammarion.

LLPHI516 - Philosophie contemporaine

Bergson : L'Évolution créatrice (1907)

Enseignant : Thierry HOQUET

Ce cours (ouvert aux agrégatifs) fera une lecture suivie de l'ouvrage de Bergson. Il s'attachera à replacer l'oeuvre dans son double contexte : celui du développement propre de la pensée bergsonienne ; celui des textes de « philosophie biologique » (Lamarck, Darwin, Spencer, mais aussi Cope, Eimer ou Le Dantec).

Bibliographie :

Une bonne connaissance de *l'Évolution créatrice* sera exigée.

LLPHI521 - Philosophie morale et politique

L'esthétisation de la politique

Enseignante : Catherine PERRET

A travers ce phénomène qu'il décrit à propos du fascisme, Walter Benjamin propose une analyse inédite des relations entre progrès technologique, représentation sociale et organisation politique. Ce cours en reprendra les termes pour en interroger la portée au-delà du modèle fasciste.

Bibliographie :

H. Arendt : *La condition de l'homme moderne*, PUF.

Sigmund Freud : *Au-delà du principe de plaisir*, édition Gallimard Karl Marx : *Le Capital*, édition Champs.

Walter Benjamin: *Oeuvres*, Folio, Gallimard

Paris, *Capitale du 19ème siècle*, édition du Cerf

Ecrits Français, édition Gallimard

LLPHI523 - Histoire et philosophie des sciences

Biotechnologies et Mondes possibles

Enseignante : Anne-Françoise SCHMID

On sait maintenant que les biotechnologies posent des problèmes éthiques. Mais ceux-ci sont souvent mal posés, parce que les biotechnologies sont évaluées en fonction de critères qui relèvent d'une épistémologie des théories et d'une conception des sciences qui n'est évidemment pas fautive, mais inadaptée. Cette inadaptation a fait que l'on est passé trop rapidement d'une épistémologie des théories au concept indéfini et multiforme de technologie. Ce qui manque, c'est une épistémologie de la modélisation, et sa réunion avec l'épistémologie des théories. Un tel travail théorique permet une meilleure évaluation éthique des biotechnologies. Or, la problématique des mondes possibles concerne la sémantique, comme les modèles. On pourra retravailler ainsi les problématiques liées aux biotechnologies (ainsi qu'à d'autres technologies contemporaines en relations à elles, nanotechnologies, NBIC, etc.) à l'aide des conceptions des mondes possibles, en particulier dans la philosophie analytique.

Bibliographie :

Elle doit combiner des textes sur les biotechnologies et sur les mondes possibles. Son aspect est donc hétérogène. Le cours sera fait pour construire des ponts entre ces deux aspects de la bibliographie. Eventuellement, lisez un livre de chaque genre, biotechnologie, et l'un des auteurs cités en philosophie.

Claude Debru et Pascal Nouvel, *Les biotechnologies et les possibles*, PUF

Pascal Oury, *La querelle des OGM*, PUF, 2006

Bertrand Jordan, *Les Marchands de clones*, Le Seuil, coll. « Science Ouverte », 2003.

Bernadette Bensaude-Vincent, *Se libérer de la matière ? Fantasmies autour des nouvelles technologies*, Paris, INRA éditions, 2004.

Jean-Marie Legay, *L'expérience et le modèle. Un discours sur la méthode*, INRA éditions, 1997.

Nicolas Bouleau, *Philosophies des mathématiques et de la modélisation*, Paris, l'Harmattan, 1999.

Hans Jonas, *Métaphysique du futur*

Hans Jonas, *Le principe responsabilité* (1979), Cerf, 1990.

François Laruelle, *La Lutte et l'utopie à la fin des temps philosophiques*, Paris, Kimé, 2004 (tout ce qui porte sur le concept de « futur »).

Jean-Pierre Dupuy, *Pour un catastrophisme éclairé. Quand l'impossible est certain*, Paris, Le Seuil, 2002.

Gilbert Hottois, *Qu'est-ce que la bioéthique ?*, Vrin, 2004

Anne-Françoise Schmid, : *L'Âge de l'épistémologie. Science, Ingénierie, Éthique*, Paris, Kimé, 1998.

Anne-Françoise Schmid, *Que peut la Philosophie des sciences ?* Paris, Pétra, 2001.

Jean-Marie Legay et Anne-Françoise Schmid, *Philosophie de l'interdisciplinarité. Correspondance (1999-2004) sur la recherche scientifique, la modélisation et les objets complexes*, Paris, Pétra, 2004.

Leibniz, *Essais de Théodicée*, Paris, Aubier-Montaigne, 1962, fin de la 3ème partie.

Leibniz, *Discours de Métaphysique*, Paris, Vrin.

Pascal Engel, *La Norme du vrai. Philosophie de la logique*, Paris, Gallimard, 1989, surtout le chapitre 7.

Jules Vuillemin, *Nécessité ou contingence, l'aporie de Diodore et les systèmes philosophiques*, Paris, Minuit, 1984.

Richard Rorty, *Objectivisme, relativisme et vérité*, Paris, P.U.F., 1994, pp. 171 sqq.

D'autres éléments bibliographiques seront donnés progressivement dans le cours.

Je donnerai des références à des textes de Rudolf Carnap, de Saül Kripke, de David Lewis, de Nelson Goodman et de Jaakko Hintikka, qui sont parmi les auteurs modernes qui ont le plus discuté la notion de « mondes possibles », de Ludwig Wittgenstein pour les « jeux de langage », de François Laruelle pour les « langages-univers », qui sont des notions distinctes, mais proches.

LLPHI525 - Esthétique et philosophie de l'art

Le sublime de Burke à nos jours

Enseignante : Baldine SAINT GIRONS

La présente EC est la suite de l'EC LLPHI343, mais peut être néanmoins choisie par les étudiants qui ne l'ont pas suivie. Quatre volets de l'histoire du sublime y seront étudiés :

- 1) Le passage du sublime héroïque au sublime terrible. Pour quelles raisons le sublime quitte-t-il, avec Burke et, surtout, avec Kant, la sphère de la pédagogie et joue-t-il un rôle problématique au sein de la nouvelle science en voie de constitution que Baumgarten dénomme « esthétique » ? La poursuite du sublime cède la place à sa contemplation et on passe d'une théorie de la création à une théorie de la passion et de l'émotion (Rührung).
- 2) L'émergence du sublime romantique dans un contexte révolutionnaire, à la fois philosophique, politique, eschatologique et littéraire. Une jonction s'établit entre les figures de Satan et de Prométhée et le sublime héroïque resurgit face aux forces de la nature.
- 3) La réapparition éclatante du sublime dans « l'art moderne », pris au sens d'un mouvement historique aujourd'hui révolu et, en tout cas, distinct de l'art contemporain. Nous envisagerons cet art moderne sous trois chefs : passion pour le fugitif, rupture radicale avec la tradition et habilitation de l'exclu.
- 4) Les rapports entre sublime et sublimation. Si la vocation de l'homme est de se transcender lui-même, le secret du sublime tient à l'exacerbation de la faculté d'invention et de sublimation. Mais le sublime peut être la cause de la sublimation, son effet ou encore son fiat, c'est-à-dire son opération même.

Bibliographie :

I. Sources primaires indispensables :

. BURKE Edmund, *Recherche philosophique sur l'origine de nos idées du sublime et du beau*, trad. Baldine Saint Girons, Paris, Vrin 1990 & 1998.

. KANT Emmanuel, *Critique de la faculté de juger*, trad. A. Philonenko, Paris, Vrin 1968 ou trad. J.R. Ladmiral, M. B. de Launay et J.M. Vaysse, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1985.

II. Ouvrages généraux :

. SAINT GIRONS Baldine, *Fiat lux – Une philosophie du sublime*, Paris, Quai Voltaire 1993, diffusion Vrin 1995 ; *Les monstres du sublime*, Paris-Méditerranée, 2005 ; *Le sublime, de l'antiquité à nos jours*, Paris, Desjonquères, 2005.

. PEYRACHE-LEBORGNE Dominique, *La poétique du sublime de la fin des Lumières au Romantisme: Diderot, Schiller, Wordsworth, Shelley, Hugo, Michelet*, Paris, Champion, 1997, pp. 489-508.

. *Du sublime*, Paris, Belin, 1988.

Semestre 6 :

LLPHI611 - Philosophie ancienne et médiévale

Theôria et praxis : la constitution de la philosophia des présocratiques à Platon. 2° partie

Enseignant : Jean-François BALAUDE

cf. le descriptif de l'EC LLPHI511 est la continuation de LLPHI111.

LLPHI613 - Philosophie moderne

Vérité et liberté chez Descartes

Enseignant : Emmanuel FAYE

Nous étudierons dans ces deux semestres successivement la conception cartésienne de la philosophie comme recherche de la vérité, et sa conception de la liberté comme la « plus haute perfection de l'homme ».

LLPHI616 - Philosophie contemporaine

NIETZSCHE

Enseignante : Michèle COHEN-HALIMI

Ce cours consistera, dans sa première moitié, en une introduction à la philosophie nietzschéenne et, dans sa deuxième moitié, en une lecture de la *Généalogie de la morale*.

La première moitié du cours cherchera à définir l'importance de l'hypothèse nietzschéenne de la volonté de puissance et articulera cette hypothèse avec la pensée de l'éternel retour. La signification du fil conducteur du corps dans le cheminement expérimental de cette philosophie sera également analysée.

La seconde moitié du cours étudiera de manière précise un des textes les plus importants et les plus difficiles de Nietzsche : *La Généalogie de la morale*.

Nous recommandons de manière systématique la lecture des traductions de P. Wotling et tout particulièrement pour la *Généalogie de la morale* (Livre de Poche, 2000).

Une bibliographie critique sera communiquée avec le début du cours.

LLPHI621 - Philosophie morale et politique

Liberté et domination: une confrontation du libéralisme et du républicanisme

Enseignant : Christian LAZZERI

Dans l'histoire de la philosophie politique, le républicanisme classique est demeuré un courant dominé face au déploiement historique du libéralisme et du socialisme. Malgré des oeuvres aussi importants que celles de Machiavel, Spinoza, Harrington, Ferguson et la résurgence contemporaine de ce courant dans les travaux de Pocock, Skinner, Pettit, Sunstein, ou Tiersch il ne s'est pas imposé comme interlocuteur (et contradicteur) privilégié face au libéralisme, sinon tardivement. On cherchera, dans ce cours, autour des notions de liberté et de domination, à explorer les multiples dimensions de ce débat dans la philosophie politique contemporaine, en ayant préalablement procédé à la reconstitution de ces deux traditions intellectuelles.

LLPHI623 - Histoire et philosophie des sciences

Problèmes et débats de la philosophie des sciences.

Enseignant : Jean-Michel SALANSKIS

Le but du cours est de donner aux étudiants une culture large et non partisane à propos de la philosophie des sciences contemporaines, qui tient sans doute une place plus importante que jamais dans l'ensemble du paysage philosophique.

On s'attachera, dans cette optique, à donner une idée, pour commencer, de la diversité des approches susceptibles d'être rattachées à la philosophie des sciences, avant de s'engager dans des études plus particulières, qui pourront avoir l'une des deux formes suivantes :

1) Ou bien on sélectionnera une notion essentielle de la philosophie des sciences (par exemple celle de loi), et l'on exposera ce que les diverses écoles ont pu élaborer au sujet de cette notion.

2) Ou bien on sélectionnera une science (par exemple la physique), et l'on discutera de l'image de cette science proposée par les différentes approches.

Durant les TD, on étudiera des textes représentatifs de la problématique du cours. Il sera essentiel, à cet égard, que les étudiants préparent l'analyse et la discussion de ces textes, afin de rendre les séances de TD vivantes et profitables.

Bibliographie :

- JACOB, P., (éd.), 1996, *De Vienne à Cambridge*, Paris, Tel, Gallimard.

- FEDI, L. ET SALANSKIS, J.-M. (Eds), 2001, *Les philosophies françaises et la science : dialogue avec Kant*, Lyon, ENS Éditions.

LLPHI625 - Esthétique et philosophie de l'art

Approches esthétiques du tableau de la Renaissance aux premières abstractions

Enseignant : Catherine PERRET

Le tableau est un dispositif à la fois épistémologique, politique et esthétique qui signe la naissance de la modernité. Ce cours au croisement de l'esthétique et de l'histoire de l'art montrera comment le tableau s'est construit à partir de l'invention de la perspective puis comment sa mise en place articule ces trois dimensions à l'âge classique et romantique. Vélazquez, Chardin et Caspar David Friedrich constitueront les trois moments principaux de cette construction.

Bibliographie :

- Charles Baudelaire : *Baudelaire, critique d'art*, éditions Folio
- Gustav Carus, Caspar David Friedrich : *Ecrits*, éditions Klincksieck
- Diderot : *Oeuvres esthétiques*, éditions Garnier
- Michael Fried : *La place du spectateur*, éditions Gallimard
- Michel Foucault : *Les mots et les choses*, éditions Gallimard

ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Semestre 1 :

LLPHI141 – Méthodologie

Méthodologie de l'explication de texte.

Enseignante : Maud POURADIER

L'explication de texte n'est pas seulement un exercice scolaire et rhétorique : elle est le fondement de la réflexion philosophique. Elle fournit le matériau de la dissertation, et permet de s'entraîner à une lecture attentive. Des exercices progressifs sur des textes majeurs de la tradition philosophique, les étudiants apprendront la technique de l'explication de texte, et acquerront les bases d'une histoire de la philosophie.

Bibliographie (facultative) :

SEVE, Bernard, MANIN, Bernard, *Exercices philosophiques : quatorze dissertations et commentaires de texte*, Paris, Hachette, 1979. Cet excellent livre n'est malheureusement plus édité. Il est disponible à la BU de Nanterre, ainsi qu'à la bibliothèque de philosophie.

WUNENBERGER, Jean-Jacques, CHOLET, Philippe, FOLSCHEID, Dominique, *Méthodologie philosophique*, Paris, PUF, 2003.

LLLIF111 - Littérature : Prose XVI e

Littérature du XVIème siècle

Enseignante : Bénédicte BOUDOU

"Fictions de la Renaissance. L'Humanisme et l'éducation de l'homme moderne. Lecture de Gargantua."

Le cours s'attachera à faire découvrir, à partir de la lecture du Gargantua de Rabelais (collection Presses Pocket), les grandes problématiques que suscitent l'essor de l'imprimerie et le développement de la vie de cour, et l'enthousiasme pour une pédagogie nouvelle. On s'intéressera à la façon dont la fiction parodie le roman de chevalerie et fait apparaître une figure du narrateur, Alcofrybas Nasier.

Il serait bon que les étudiants aient lu le Gargantua avant le début des cours, qu'ils aient feuilleté l'Eloge de la Folie d'Erasmus et lu quelques contes de l'Heptaméron de Marguerite de Navarre.

L'examen comportera un écrit ou un oral (commentaire composé ou explication de texte d'un extrait du Gargantua).

LLLIF112 - Littérature : Prose XX e

Analyse de texte narratif, littérature du XXe siècle.

Enseignant : Jacques MARTINEAU

En s'appuyant principalement sur le roman d'André Gide, *Les faux-monnayeurs*, ce cours se propose de réfléchir aux modalités de l'écriture narrative moderne. L'étude du roman de Gide sera l'occasion

d'une mise au point méthodologique (éléments de narratologie) ainsi que d'une réflexion sur le genre romanesque dans son évolution historique, de l'émergence du roman dit réaliste à sa remise en cause radicale par le Nouveau Roman.

Ces acquis seront mis en pratique dans la rédaction de commentaires composés.

Texte :

André Gide, *Les faux-monnayeurs*, Folio

Texte complémentaire :

Nathalie Sarraute, *Portrait d'un inconnu*, Folio.

Bibliographie:

Laurent Fourcalt, *Le commentaire composé*, Nathan Université, Coll. 128, n°14

Examen :

Écrit : un commentaire composé d'un extrait tiré du roman de Gide. Deux ou trois extraits sont proposés au choix.

Ou oral : explication d'un extrait pris dans le roman de Gide. Vous devez apporter votre texte pour l'oral.

LLPHI180 - Introduction à la sociologie

Histoire de la pensée sociologique

Enseignante : Léa LIMA

Le cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec la démarche sociologique. La sociologie se caractérise tout d'abord par une posture et une méthodologie, comme nous le montrerons dans la première partie de notre cours. Les données empiriques que les sociologues recueillent et analysent sont mobilisées comme outils de rupture avec le sens commun et les prénotions. La sociologie vise notamment à « dénaturer » le monde social. Nous prendrons comme exemple les différences entre les hommes et les femmes pour illustrer cette posture. Dans une seconde partie du cours, nous aborderons la question centrale du lien social pour éclairer la pensée de trois auteurs majeurs en sociologie : Emile Durkheim, Erving Goffman et Pierre Bourdieu. En effet ces sociologues tentent de répondre à cette même interrogation : « qu'est-ce qui nous fait tenir ensemble ? », en proposant des grilles de lecture différentes. Enfin la troisième partie du cours nous permettra d'exposer deux champs d'application de la sociologie à travers les thèmes du choix du conjoint et de la réussite scolaire.

LLPHI181 - L'économie politique et son histoire

Histoire de la pensée économique

Enseignant : Vincent BOURDEAU

Ce cours se propose d'interroger l'émergence de l'économie politique à la fin du XVIII^e siècle ainsi que les premières critiques que cette « science nouvelle » eut à subir au début du XIX^e. On a coutume de situer les débuts de l'économie politique au moment de la parution de la Richesses des Nations de Smith en 1776. Si cette vision n'est pas entièrement fautive, elle donne une image déformée de l'économie politique qui s'est présentée au départ comme un langage politique nouveau cherchant à résoudre des questions anciennes. On doit donc plutôt souligner que l'économie politique s'est en grande partie constituée dans la dispute de l'héritage smithien plutôt que dans l'œuvre de Smith elle-même. Smith ne s'est-il intéressé aux mécanismes économiques, à la division du travail, aux échanges et, finalement, à la figure de l'homo oeconomicus qu'en vue de défricher le fonctionnement d'une société émergente, la société de marché, ou bien a-t-il tenté, par ce biais, de répondre à des questions

plus générales, qui préoccupaient les philosophes moraux qui l'ont précédé, des questions concernant la ou les formes que devait prendre la justice dans la cité ? C'est cette question qui nous servira de fil conducteur.

Semestre 2 :

LLPHI241 - Méthodologie

Méthodologie de la dissertation.

Enseignant : Maud POURADIER

La dissertation effraie les étudiants, et a la réputation d'être très difficile. C'est pourtant un exercice scolaire, qui a des règles déterminées. Les connaître et les suivre en toute situation, tel sera l'objectif de ce cours, qui procèdera par exercices progressifs.

Bibliographie (facultative) :

SEVE, Bernard, MANIN, Bernard, *Exercices philosophiques : quatorze dissertations et commentaires de texte*, Paris, Hachette, 1979. (Cet excellent livre n'est malheureusement plus édité. Il est disponible à la BU de Nanterre, ainsi qu'à la bibliothèque de philosophie.)

WUNENBERGER, Jean-Jacques, CHOULET, Philippe, FOLSCHEID, Dominique, *Méthodologie philosophique*, Paris, PUF, 2003.

LLLIC221 - Littérature comparée

Le théâtre du monde.

Enseignante : Emmanuel REIBEL

Œuvres de référence :

Shakespeare, *Hamlet*, édition bilingue GF Flammarion (GF 762)

Calderon, *Le Grand Théâtre du monde*, édition bilingue GF Flammarion (GF 1115)

Rotrou, *Le Véritable Saint Genest*, édition bilingue GF Flammarion (GF 1052).

Ce cours étudiera la réactualisation d'un topos littéraire ancien, le theatrum mundi (théâtre du monde), à l'époque baroque. La période élisabéthaine, le Siècle d'or espagnol ou la France du XVII^e siècle exploitent en effet fréquemment la métaphore du monde comme théâtre, dans une perspective tour à tour agnostique (la vie est un drame qui a la brièveté d'une représentation) ou chrétienne (le monde, création divine, sert de théâtre à l'homme sous le regard de Dieu). Il s'agira d'étudier le sens de cette métaphore dans les différentes œuvres au programme, mais aussi d'analyser ses incidences sur la construction dramaturgique des pièces pour réfléchir sur les nouveaux enjeux du théâtre à l'époque baroque.

LLLIC222 - Bible et Littérature

Enseignante : Frédérique LEICHTER-FLACK

La Bible est, avec la pensée gréco-latine, l'une des sources principales de la culture occidentale. Le double objectif de ce cours est d'assurer aux étudiants la culture biblique élémentaire indispensable à la poursuite de leurs études de lettres, et de suivre le devenir des mythes d'origine biblique dans la

littérature. On se concentrera donc sur quelques épisodes bibliques devenus de véritables mythes littéraires, pour en étudier les prolongements et les réécritures dans différentes œuvres.

Le corpus sera communiqué aux étudiants lors de l'envoi des cours.

LLPHI280 - Philosophie et psychanalyse : Freud et Lacan. La question du psychisme.

Qu'est-ce que la psychanalyse ?

Enseignant : Bertrand OGILVIE

Dernière née des sciences de l'esprit, elle dégage une dimension dont ne parle aucune des disciplines précédentes, celle du sexe. Elle montre comment la recherche du plaisir anime profondément l'être humain et comment cette recherche rencontre un ensemble de difficultés, d'abord en elle-même, puis dans ses rapports avec le collectif : le langage dans lequel elle se nomme, la culture qui lui propose ou lui impose des formes la modifient en profondeur et engendrent la dimension de l'inconscient qui domine souterrainement tous les comportements cognitifs et affectifs. Ce n'est pas seulement la passion, mais c'est avant tout la raison qui est sexuée. L'articulation du langage et du vivant, de ce vivant très particulier qu'est l'être humain, voilà l'objet de la psychanalyse.

Quel intérêt présente une initiation à la psychanalyse dans un cursus de philosophie, et malgré l'absence de dimension clinique ? Un intérêt théorique évident, dans la mesure où elle permet de dégager l'autre grande scène sur laquelle se déroule l'existence humaine. Non plus les conduites adaptées, mais les conduites archaïques, transgressives, subversives. Non plus l'homme-objet d'étude, mais le sujet revendiquant une parole de rupture et renversant le rapport savant/objet, médecin/malade. Une réflexion fondamentale sur les rapports du normal et du pathologique. Mais aussi un intérêt pratique dans la mesure où elle permet de répondre à des questions simples sur la géographie des métiers et des institutions qui nous environnent et font l'objet d'une attention de plus en plus grande de la part de l'État. Qu'est-ce qui différencie psychiatrie, psychologie et psychanalyse ? Qu'est-ce qu'un hôpital psychiatrique ? Qu'est-ce qu'une maladie mentale ? qu'est-ce que la santé mentale ? Qu'est-ce qu'un malaise psychique ? Qu'est-ce qu'une dépression ? Quelle différence peut-on faire entre une psychothérapie et une psychanalyse ? Comment devient-on psychanalyste ? En quoi ces savoirs et ces pratiques ont-ils des incidences sur la philosophie ? La lecture de Freud est un des moyens de cette découverte, mais aussi d'autres psychanalystes comme Ferenczi, Winnicott, Lacan, ou de pensées alternatives comme celle de Deligny, ainsi que l'examen des débats théoriques et institutionnels qui président à la réorganisation actuelle des politiques de la santé mentale et une réflexion sur la place que nos sociétés accordent à la vie psychique dans toutes ses dimensions.

LLPHI281 - Théories sociologiques de la religion.

Histoire de la pensée sociologique

Enseignant : Shmuel TRIGANO

Comment traiter du phénomène religieux sans s'inscrire dans la théologie ou le matérialisme ? Celui-ci dénie sa réalité même alors que celle-là fait l'impasse sur ses conditions de possibilité. C'est à ce défi que les fondateurs de la sociologie se sont confrontés au tout-début de la naissance des sciences sociales, comme s'il y avait eu là un passage obligé pour passer de la pensée traditionnelle à la pensée moderne et fonder le principe de l'autonomie du social qui permettrait d'expliquer la société par elle-même.

Différentes approches se développèrent pour fonder théoriquement cette ambition, qui constituent le socle intellectuel de la discipline dont les sociologues successifs n'ont fait que composer les éléments

en fonction de leur angle d'approche spécifique. Nous considérerons la problématique de trois grands auteurs : Durkheim, Weber et Marx, pour ouvrir une perspective sur quelques autres théories sociologiques importantes.

Bibliographie :

Calvez, J-Y, *La pensée de Karl Marx*, Paris Point-Seuil.
Durkheim E., *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, Livre de poche Hachette.
Hervieu-Léger D., *La religion pour mémoire*, Paris, Le Cerf,
Trigano S., *Qu'est-ce que la religion ?*, Paris, Champs-Flammarion,
Weber M., *Economie et Sociétés* (chap. 5 : "Les types de communalisation religieuse"), Paris, Poche-Pocket,
Willaime J.-P., *Sociologie des religions*, PUF, Que sais-je?

Semestre 3 :

LLPHI343 - Philosophie comparée

Le sublime de Platon à Vico

Enseignante : Baldine SAINT GIRONS

Pour comprendre l'unicité du sublime à travers la multiplicité de ses manifestations, il importe d'analyser ce que fait le sublime dans un contexte déterminé. De quelles manières confronte-t-il la philosophie théorique et pratique aux limites de son pouvoir ? Est-ce pour la mettre en échec ou pour lui permettre d'aller plus loin ? Ainsi que le montreront les coups de sonde pratiqués à certains moments privilégiés de son histoire, de Platon à Aristote, Démétrios, Longin et Vico, le sublime opère à la fois comme principe de connaissance et comme principe de métamorphose. D'une part, il subvertit les « valeurs » du beau, du vrai et du bon et montre les limites de leurs champs d'action. D'autre part, il « me » transcende ou « me » sublime, au sens très général où la sublimation est dépassement de soi.

La visée de la présente étude est de redonner au sublime la place qu'il mérite dans notre système éducatif et dans nos vies : celle d'une épreuve initiatrice, capable d'insuffler la vie à des connaissances qui resteraient sinon formelles et tronquées. Et elle est en même temps de nous orienter vers une science possible du sujet qui porte à la fois sur le saisissement et sur le dessaisissement : une science qui prenne en compte la vocation de l'homme à se transcender lui-même.

Bibliographie :

Sources primaires indispensables :

. LONGIN, *Du sublime*, éd. Jackie Pigeaud Paris, Petite Bibliothèque Rivages, 1991. Voir aussi Henri Lebègue, *Longin, Du Sublime*, texte et traduction, Paris, Les Belles Lettres, 1939.
. PLATON, *La République*, texte établi par Emile Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1967.
. SOPHOCLE, *Antigone*, texte établi par Alphonse Dain et traduit par Paul Mazon, Paris, Les Belles Lettres, 1967.
. VICO Giambattista, *La science nouvelle (Scienza nuova, 1744)*, trad. Alain Pons, Paris, Fayard, 2001 ; *De l'esprit héroïque dans Vico, la science du monde civil et le sublime*, dir. Alain Pons et Baldine Saint Girons, Le Temps philosophique, n°10, diffusion Vrin, 2004.

LLLIC321 - Littérature comparée

Les métamorphoses du valet

Enseignant : Philippe ZARD

Marivaux, *L'île des esclaves* [1725], présentation par Florence Magnot, GF Flammarion (n°1064) ;
Strindberg, *Mademoiselle Julie* [1888], in *Mademoiselle Julie et Le Pélican*, présentation et traduction inédite par Régis Boyer, GF Flammarion (n° 970).
Brecht, *Maître Puntila et son valet Matti* [1940], L'Arche.

Si le couple du maître et du valet est aussi ancien que la comédie, il s'est prêté, entre le siècle des Lumières et l'époque contemporaine, à des expérimentations dramatiques qui en ont profondément renouvelé les enjeux et la portée. Quand le valet s'affranchit de " l'emploi " conventionnel qui était le sien pour recouvrer (ou conquérir) la plénitude de son humanité, que se passe-t-il ? Les trois pièces du programme nous permettront tout à la fois d'explorer la diversité des traitements de ce topos dramatique et de mesurer des évolutions significatives, entre 1725 et 1940. De l' " utopie " de Marivaux à la " pièce populaire " de Brecht, en passant par la tragédie de Strindberg, seront envisagés les enjeux dramatiques, mais aussi philosophiques, psychologiques et politiques de la figure du serviteur, point d'observation, comique ou tragique, attendrissant ou inquiétant, des tensions et des conflits sur lesquels repose la société.

Semestre 4 :

LLPHI443 - Philosophie comparée

Médecine et philosophie : la question des rapports de l'âme et du corps

Enseignante : Claire CRIGNON-DE OLIVEIRA

La question des rapports de l'âme et du corps traverse de manière continue la tradition philosophique depuis l'Antiquité jusqu'à la période contemporaine.

Depuis Hippocrate et Galien jusqu'aux neurosciences, en passant par les écrits des anatomistes de la Renaissance ou par le mémoire de Cabanis sur l'influence du physique et du moral, la réflexion et les textes des médecins ont joué un rôle majeur dans la constitution de cette problématique et de ses enjeux, qu'il s'agisse de poser la question du déterminisme des humeurs, de la maîtrise de l'âme sur les passions ou du rôle de l'imagination dans l'apparition et la cure des maladies.

Plus généralement, il s'agira de montrer que cette question engage celle des relations de la médecine à la philosophie. Loin de l'idée selon laquelle le dualisme de l'âme et du corps signerait ou accomplirait le divorce entre ces deux disciplines, nous montrerons que la réflexion des médecins a joué un rôle déterminant dans la transformation du discours philosophique et dans la constitution d'une nouvelle science de l'homme qui tend à se substituer à l'ancienne métaphysique.

Bibliographie indicative :

Cabanis, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, L'harmattan, 2006.

Descartes, *Méditations Métaphysiques, Traité de l'homme, Traité des Passions, Lettres à Elisabeth Galien. L'âme et ses passions*, introduction traduction et notes par V. Barras, Les Belles Lettres 1995

Hippocrate, *De la nature de l'homme, dans l'art de la médecine*, textes traduits et présentés par J. Jouanna, Paris, GF, 1999

Kant, *Ecrits sur le corps et l'esprit*, introduction G. Chamayou, éd. GF, 2007

Les Stoïciens, Tell Gallimard, 2 volumes

Platon, *République, Phédon, Phèdre*

Baertschi, B, *Les rapports de l'âme et du corps, Descartes, Diderot et Maine de Biran*

Bitbol-Hesperies, A. *Le principe de vie chez Descartes*

Pigeaud, J. *La maladie de l'âme, étude sur la relation de l'âme et du corps dans la tradition médico-philosophique antique*

LLLIC421 - Littérature comparée

Romantismes fantastiques.

Enseignante : Joanna RAJKUMAR

Du Golem et de Prométhée aux avatars modernes de la création artificielle, les histoires de fabrication de l'humain parcourent la littérature. Nous étudierons deux récits romantiques, ayant marqué l'imaginaire collectif, qui présentent une dimension fantastique et une réflexion sur le double. Le Marchand de sable fait partie des Tableaux nocturnes d'E.T.A. Hoffmann, que Baudelaire donnait comme exemple du " comique absolu ", et le texte a été utilisé par Freud pour définir " l'inquiétante étrangeté ". Frankenstein ou le Prométhée moderne est devenu un véritable mythe littéraire et renouvelle le genre traditionnel du roman noir. Le XIXème siècle, entre apogée du discours scientifique et rêverie illuministe, développe le thème du fragment et interroge les frontières du vivant. A travers la comparaison de ces deux récits, on examinera l'évolution de la représentation du corps et de l'homme.

Bibliographie :

E.T.A. Hoffmann, *Le marchand de sable*, dans *Tableaux nocturnes*, volume I, trad. Philippe Forget, Imprimerie nationale, 1999.

Mary Shelley, *Frankenstein ou le Prométhée moderne*, trad. G. d'Hangest, G.F. Flammarion, 1979.

Semestre 5 :

LLPHI532 - Philosophie comparée

Le Dieu de la Bible et le Dieu des philosophes.

Enseignante : Catherine CHALIER

Le Dieu de la Bible se présente comme une Parole qui appelle les hommes, et cela, à travers un récit, une histoire et des prescriptions. Le Dieu des philosophes se donne comme un principe qui résulte d'une construction spéculative, sur la base d'un raisonnement conceptuel censé emporter la conviction. Ces deux « dieux » sont-ils compatibles ? Rejoint-on par la voie de la raison le Dieu de la Bible ou bien une différence irréductible conceptuellement les sépare-t-il ? Ce questionnement sera suivi, essentiellement, en référence à deux penseurs de la tradition juive : l'un défendant la thèse d'une irréductibilité - Jehuda HaLevi (1075-1140) - et l'autre celle d'une possible unité - Moïse Maïmonide (1138-1204). Il sera suivi d'un questionnement concernant la signification de ces « dieux » pour la vie humaine. Peut-on aimer ces « dieux » de la même façon ? L'amour pratique (obéissance aux préceptes) et l'amour intellectuel de Dieu dont parle Maïmonide, sont-ils compatibles ?

Bibliographie :

La Bible, surtout le livre de la Genèse et le livre de l'Exode. (traduction du Rabbinate, ou traduction de l'Ecole biblique de Jérusalem).

Léo Strauss : « Philosophie et théologie : leur influence réciproque » in *Le Temps de la Réflexion*, Gallimard, 1981.

Jehuda HaLevi, *Le Kuzari, apologie de la religion méprisée*, Verdier, 1994.

Moïse Maïmonide, *Le Guide des Egarés*, Verdier, 1989.

Shlomo Pinès, *La liberté de philosopher. De Maïmonide à Spinoza*, Desclée de Brouwer, 1997.
Catherine Chalier, *Spinoza, lecteur de Maïmonide, La question théologico-politique*, Paris, Editions du Cerf, 2006.

LLLIF512 - Littérature XIXème

La désillusion dans le roman et dans la poésie.

Enseignante : Laure HELMS

Individus aux prises avec une société dérégulée pour laquelle tout est marchandise et industrie, ou ballottés par les convulsions de l'Histoire, artistes torturés par un idéal inatteignable, hommes et femmes rêvant en vain de la plénitude de la passion... sont des figures récurrentes de la littérature du XIXe siècle. Les écrivains de la seconde moitié du siècle jettent sur l'époque un regard désenchanté où se mêlent ironie et mélancolie. A travers l'Education sentimentale de Gustave Flaubert, et Les Amours jaunes de Corbière, le cours interrogera, dans ses motifs, formes et registres, cet aspect fondamental de la littérature du Second Empire.

Lectures complémentaires : *Une vie* de Guy de Maupassant; *Lorenzaccio* d'Alfred de Musset, *A rebours* de Joris-Karl Huysmans.

Semestre 6 :

LLPHI632 - Ethique et société

Ethique et société : vieillissement et prolongation de la vie

Enseignante : Claire CRIGNON-DE OLIVEIRA

Il ne s'agira pas dans le cadre de ce cours de s'interroger sur le problème de la fin de vie en tant que tel, mais plutôt de réfléchir aux implications théoriques et pratiques de ce qui est apparu d'abord sous la forme d'une utopie et qui est devenu un fait incontestable : l'allongement de la durée de vie avec tous les effets (économiques, sociaux, politiques) induits par ce phénomène.

Nous aborderons la question du vieillissement et de la prolongation de la vie sous le double point de vue de l'histoire de la philosophie et des sciences médicales et de la réflexion contemporaine (médicalisation de l'existence, choix de vie et de société qui découlent de la prise en compte de ce phénomène).

Trois types de questionnement guideront la réflexion :

1. comment la question de la prolongation de la vie a-t-elle surgi dans le champ de la réflexion philosophique et médicale et comment interpréter l'apparition de ce type de questionnement ?
2. quels types de concepts, distinctions terminologiques, représentations accompagnent / rendent possible ce projet (quantité / qualité de vie, représentations du vieillissement et de la longévité humaine)
3. Quels choix économiques, politiques, sociaux le phénomène de prolongation de la vie appelle-t-il ? Quel type d'éthique/ de politique pourrait permettre de répondre aux défis qu'il pose ?

Indications bibliographiques :

Cicéron, *De la vieillesse* (autres éditions sous le titre savoir vieillir)

Cornaro, L, *De la sobriété ou conseils pour vivre longtemps*, éd. J. Millon, 1991

Thomas More, *l'utopie*

Francis Bacon, *Du progrès et de la promotion des savoirs, Nouvelle Atlantide, Sur le prolongement de la vie et les moyens de mourir* (rivages poche / petite bibliothèque)

Descartes, *Discours de la méthode, Correspondance*

N. Elias, *La solitude des mourants*, Agora pocket

Le souci des autres, sous la direction de P. Peperman et S. Laugier, éthique et politique du care, éd. De l'école des Hautes études en sciences sociales, 2006

LLLIF612 - Littérature XVIII

Regards de l'autre

Enseignante : Marie LECA-TSIOMIS

Programme :

* Montesquieu, Lettres persanes (éd. Jean Starobinski, folio)

* Voltaire, L'Ingénu (éd. René Pomeau, GF n° 858, avec La Princesse de Babylone)

* Rousseau, Les Rêveries du promeneur solitaire (éd. Erik Leborgne, GF Dossier n° 905)

" L'autre " est souvent dans la littérature des Lumières cet étranger de convention qui porte sur la société (dont il est le paradoxal fruit) un regard faussement naïf, absolument critique. Les personnages fictionnels de Montesquieu ou Voltaire sont beaucoup plus que des figures derrière lesquelles s'abriteraient des philosophes malins : ils incitent ces derniers à interroger leurs propres convictions, à s'examiner " soi " en se pensant " autre ". Rousseau, du sein d'un isolement à la fois subi et revendiqué, va conduire à la limite ce profond sentiment d'altérité indissociable de la conscience de soi, et en faire la source d'un nouveau genre littéraire.

ENSEIGNEMENTS DE LANGUES NON-SPECIALISTES

EC d'anglais non-spécialiste

AANS1SMI - Anglais non spécialiste niveau I SMI

Enseignantes : Monique CHASSAGNOL, Anne CHASSAGNOL

VERSION

Les textes proposés à la traduction sont des passages extraits de la littérature anglaise et américaine des XXème, et XIXème siècles. Le cours comprend une introduction consacrée à la méthodologie de la traduction et propose :

- 2 devoirs auto corrigés
- 2 devoirs à envoyer à la correction.

Il est très vivement conseillé de s'entraîner au maximum et de rendre ces deux devoirs.

Bibliographie

Ouvrages de référence :

- M. Malavielle et W. Rotgé, La grammaire anglaise, Paris, Bescherelle.
- Vocabulaire anglais et américain. Robert et Collins ou : Jean Rey, Le mot et l'idée, Ophrys
- F. Grellet, The Word Against the word, Introduction à la version anglaise, Paris, Hachette
- M. Grevisse, Le bon usage, Paris, Duculot.
- F. Gusdorf et Ogée, Recueil de versions anglaises avec corrigés, Paris, Hachette
- J.P Vinay et Darbelnet, Stylistique comparée de l'anglais et du français, Paris, Didier

Dictionnaires

Le Petit Robert Oxford Advanced Learner's Dictionary, Concise Oxford Dictionary, Webster's New World Dictionary, Roget's Thesaurus.

Dictionnaire des synonymes. Les usuels du Robert

On pourra éventuellement effectuer quelques vérifications dans un dictionnaire bilingue, le Robert et Collins

Examen : Version sur table. Durée 2 heures. Dictionnaire UNILINGUE autorisé

AANS1SMP - Anglais non spécialiste niveau I SMP

Enseignantes : Monique CHASSAGNOL, Anne CHASSAGNOL

Cf. descriptif AANS1SMI ci-dessus.

AANS2SMI - Anglais non spécialiste niveau II SMI

Enseignante : Christine BERTHIN

Le cours a pour but de travailler la compréhension et l'expression écrite. Une variété d'exercices sera utilisée pour répondre à ce double objectif: exercices à trous, QCM, thème grammatical, version, résumé, questions de compréhension sur des textes choisis, et "opinion essays" pour développer l'aisance de l'expression et la richesse du vocabulaire.

2 devoirs auto-corrigé, 1 devoir à envoyer à la correction

Ouvrages de référence : voir descriptif de l'EC AANS1SMI

Examen : Devoir comprenant une variété d'exercices pratiqués dans le cours. Durée 2 heures.
Dictionnaire unilingue autorisé

AANS2SMP - Anglais non spécialiste niveau II SMP

Enseignante : Christine BERTHIN

Cf. descriptif AANS2SMI ci-dessus.

AANS3SMI - Anglais non spécialiste niveau III SMI

Enseignante : Anne CHASSAGNOL

VERSION

Les textes proposés à la traduction sont des passages extraits de la littérature anglaise et américaine des XXème, et XIXème siècles. Le cours comprend une introduction consacrée à la méthodologie de la traduction et propose :

- 2 devoirs auto corrigés
- 2 devoirs à envoyer à la correction.

Il est très vivement conseillé de s'entraîner au maximum et de rendre ces deux devoirs.

Bibliographie

Cf. descriptif AANS1SMI.

Examen : Version sur table. Durée 2 heures, Dictionnaire UNILINGUE autorisé

AANS3SMP - Anglais non spécialiste niveau III SMP

Enseignante : Claude GRIMAL

Cf. descriptif AANS3SMI ci-dessus.

ALACV102 - Civilisation américaine ("Niveau IV" SMI)

Uniquement pour les étudiants ayant validé AANS3SMI

Enseignant : Luc BENOIT A LA GUILLAUME

PROGRAMME

Ce cours a pour objet de permettre aux étudiants d'aborder quelques thèmes et enjeux qui sont fondamentaux pour l'étude de la société américaine. Centré autour des notions d'unité et de diversité, cet enseignement partira de quelques textes fondateurs de la nation américaine afin de comprendre comment les Américains ont tenté de répondre à l'exigence de l'unité et aux défis de la diversité de la fin du 18^e siècle jusqu'à nos jours. De la devise E pluribus unum des Pères fondateurs jusqu'aux débats récents sur le multiculturalisme, en passant par les moments clés de la guerre de Sécession et du mouvement des droits civiques, c'est la promesse jamais entièrement réalisée d'une nation où " All men are created equal " qui revient sans cesse dans les grandes luttes qui jalonnent l'histoire des Etats-Unis. Dans le cadre de ce programme, les étudiants seront initiés à l'analyse de documents de nature diverse, écrite (documents primaires ou secondaires), statistique ou iconographique.

EXAMEN

Commentaire de texte avec des questions

Bibliographie :

Ouvrages recommandés :

M.-C. PAUWELS, Civilisation américaine, Hachette Supérieur

Pierre LAGAYETTE, Les Grandes dates de l'histoire américaine, Hachette Supérieur

Mary Beth NORTON et al, A People and A Nation, New York, Houghton Mifflin

B. O'CALLAGHAN, An Illustrated History of the USA, Longman, 1997

ALACV201 - Civilisation britannique (“Niveau IV” SMP)

La Grande-Bretagne depuis 1945

Uniquement pour les étudiants ayant validé AANS3SMP

Enseignant : Bernard CROS

Histoire institutionnelle, politique et sociale

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Grande-Bretagne a dû faire face à de profondes mutations sociales, économiques et politiques que cet enseignement s'attachera à décrire et comprendre. Les points abordés seront :

1 la constitution et les institutions du Royaume-Uni (Monarchie, Parlement, Cabinet, "devolution" etc.) ;

2 l'évolution de l'élite politique britannique (le parti travailliste et le parti conservateur, les élections) ;

3 enfin, le modèle social (le Welfare State) d'abord sujet d'un " consensus ", puis d'une remise en question à partir de 1979 ;

Les cours comprendront un travail régulier sur des textes et documents.

MODALITES DE CONTROLE

* 1 épreuve écrite (2h juin et sept) mêlant contrôle de connaissances et commentaire de texte.

Bibliographie :

A) manuel obligatoire : P. LURBE et P. JOHN, Civilisation Britannique, Hachette supérieur, 5e édition, 2003.

B) ouvrages recommandés :

P. CLARKE Hope and Glory, 1900-2000, Penguin Books, 2004.

K. O. MORGAN Britain since 1945: The People's Peace, Oxford Paperbacks, 2001.

Paul JOHNSON ed. Twentieth-Century Britain, 1994.

B. COXALL et al Contemporary British Politics, 4th edition, Palgrave, Macmillan, 2003.

D. FRASER The Evolution of the British Welfare State, Palgrave Macmillan, 2002.

EC d'allemand non-spécialiste

BDNS1SMI - Allemand non spécialiste niveau I SMI

Enseignante : Christiane GUILLARD

Le cours BDNS1SMI est un cours destiné à des étudiants non-spécialistes de premier niveau qui ont fait de l'allemand au lycée. Il ne peut en aucun cas être utilisé par un débutant. Le **groupe verbal** est au centre de cet apprentissage de premier semestre.

Ce cours fournit un instrument de travail individuel, qui, s'il est nécessaire, ne saurait être suffisant. En effet, un important travail personnel est requis : la bibliographie fournie recommande à l'étudiant des ouvrages de grammaire et d'exercices simples et clairs, pour qu'il puisse avoir une vue d'ensemble des points à réviser concernant le verbe : verbes irréguliers, conjugaison, rection, etc... Tous ces éléments nécessiteront un travail régulier et non un simple coup d'œil de temps à autre !

Les documents fournis concernent le **groupe verbal** dans toutes ses dimensions et comportent un manuel d'auto-correction associé au cours général. Un devoir à envoyer à la correction est proposé à l'étudiant pendant le semestre, mais il est évident que les devoirs d'auto-correction sont là également pour aider l'étudiant à progresser.

BDNS1SMP - Allemand non spécialiste niveau I SMP

Enseignante : Christiane GUILLARD

Le cours BDNS1SMP est un cours destiné à des étudiants non-spécialistes de premier niveau qui ont fait de l'allemand au lycée. Il ne peut en aucun cas être utilisé par un débutant. Le **groupe nominal et le groupe prépositionnel** sont au centre de cet apprentissage de deuxième semestre.

Ce cours fournit un instrument de travail individuel, qui, s'il est nécessaire, ne saurait être suffisant. En effet, un important travail personnel est requis : la bibliographie fournie recommande à l'étudiant des ouvrages de grammaire et d'exercices simples et clairs, pour qu'il puisse avoir une vue d'ensemble des points à réviser concernant le substantif, l'adjectif et les prépositions. Quelques exercices de traduction simples, thème ou version, viennent compléter l'ensemble qui nécessite bien évidemment un travail régulier, voire quotidien et non un simple coup d'œil de temps à autre !

Les documents fournis concernent le **groupe nominal et le groupe prépositionnel** dans toutes leurs dimensions et comportent un manuel d'auto-correction associé au cours général. Un devoir à envoyer à la correction est proposé à l'étudiant pendant le semestre, mais il est évident que les devoirs d'auto-correction sont là également pour aider l'étudiant à progresser.

BDNS2SMI - Allemand non spécialiste niveau II SMI

Enseignante : Marie REYGNIER

Le cours BDNS2SMI est destiné à des étudiants non-spécialistes de deuxième année d'études qui ont fait de l'allemand dans le secondaire. Le but est de donner aux étudiant(e)s des outils pour être à l'aise dans l'approche, le commentaire et la réflexion sur des textes littéraires et des articles de presse très accessibles, avec des exercices simples permettant progressivement d'aller au coeur des textes (lecture

sélective, associations, questions, séquences à compléter) et de reprendre des points de grammaire. Les étudiant(e)s seront invités à faire eux-mêmes le point sur des aspects grammaticaux abordés également dans le cadre de ces exercices, en fonction des difficultés éprouvées. Le cours est bâti sur le principe de l'auto-correction (tous les exercices proposés sont suivis de leur corrigé). A travers cette double activité (compréhension et expression), les étudiant(e)s pourront élargir leur culture générale concernant les pays de langue allemande et renforcer leur compétence linguistique. Il s'agit d'un cours de premier semestre, avec un devoir et un examen terminal écrit.

BDNS2SMP - Allemand non spécialiste niveau II SMP

Enseignante : Marie REYGNIER

Ce cours est la suite du BDNS2SMI- ALLEMAND NON-SPECIALISTE NIVEAU I. Il s'agit d'un cours de second semestre, avec un devoir et un examen terminal écrit.

BDNS3SMI - Allemand non spécialiste niveau III SMI

Enseignante : Christiane GUILLARD

Dans ce cours, destiné à des étudiants avancés, l'étudiant travaillera essentiellement sur des textes littéraires et culturels de l'Allemagne contemporaine. On étudiera aussi bien la construction de la phrase et la grammaire ou le vocabulaire que l'arrière-plan du monde germanique que représenteront les textes retenus. Une partie du cours sera diffusée de façon orale, de façon à familiariser l'étudiant avec la langue parlée et lui faire travailler la compréhension orale au-delà de la simple compréhension écrite. Des exercices de traduction seront également proposés.

Il est clair que pour aborder ce travail, l'étudiant devra avoir une bonne maîtrise de l'allemand courant, aussi bien lu qu'écrit et parlé. Une révision des grands points grammaticaux sera indispensable dans le cadre du travail personnel. On pensera également à voir des films allemands, ARTE est une mine en ce domaine. Rien ne vaudra enfin la conversation avec des Allemands, si l'étudiant a la possibilité de se rendre à un moment ou à un autre dans un pays de langue germanique.

BDNS3SMP - Allemand non spécialiste niveau III SMP

Enseignante : Christiane GUILLARD

Dans cette deuxième partie du cours, destiné à des étudiants avancés, l'étudiant travaillera essentiellement sur des textes économiques et journalistiques. On étudiera aussi bien la construction de la phrase et la grammaire ou le vocabulaire que l'arrière-plan du monde germanique que représenteront les textes retenus. Une partie du cours sera diffusée de façon orale, de façon à familiariser l'étudiant avec la langue parlée et lui faire travailler la compréhension orale au-delà de la simple compréhension écrite. Des exercices de traduction et du travail lexical seront également proposés.

Il est clair que pour aborder ce travail, l'étudiant devra avoir une bonne maîtrise de l'allemand courant, aussi bien lu qu'écrit et parlé. Une révision des grands points grammaticaux sera indispensable dans le cadre du travail personnel. On pensera également à écouter la radio allemande, en particulier sur Internet. Rien ne vaudra enfin la lecture régulière d'un journal allemand pour avoir un contact régulier avec le vocabulaire et la pensée économique des pays de langue germanique.

BLD1VE01 - Version S1 (“Niveau IV” SMI)

Uniquement pour les étudiants ayant validé BDNS3SMI

Enseignante : Hélène BOULARD

La version consiste à traduire d'une langue étrangère vers le français. C'est un exercice universitaire, bien distinct de la traduction éditoriale. On appréciera votre compétence à comprendre l'allemand et à restituer dans une langue maîtrisée ce que vous aurez compris et senti. Cet exercice, considéré à tort comme facile, requiert une bonne culture générale aussi bien dans la langue de départ que dans la langue d'arrivée. Dans la langue d'arrivée, des connaissances précises, que vous pourrez acquérir avec de la régularité et de la méthode, vous permettront de vous repérer, d'éviter les écueils, de comprendre le texte dans son ensemble et dans ses subtilités.

CONNAISSANCES GÉNÉRALES : Pour acquérir cette culture, il est nécessaire d'aller vers chacune des deux langues et chacun des pays où cette langue est parlée . Vous pouvez non seulement lire, mais aussi vous familiariser par tous les moyens à votre disposition (cinéma, radio, télévision, musique...) avec la langue allemande et la culture des pays de langue allemande. N'hésitez pas à lire des ouvrages édités en bilingue qui vous permettront de vous enrichir sur plusieurs plans. Reportez-vous de temps en temps au texte original afin de repérer un terme ou une tournure ou d'apprécier la qualité (ou les défauts) de la traduction. Si vous vivez en France, faites de même avec la culture et la langue françaises. Élargissez votre horizon et enrichissez vos moyens linguistiques.

CONNAISSANCES PRÉCISES : grammaticales et lexicales.

—Il est conseillé d'apprendre régulièrement du vocabulaire, dix mots, vingt mots, une demi-page par jour selon vos possibilités—et de vous y tenir. Achetez l'ouvrage qui vous conviendra et procédez par chapitres thématiques. Il faut de la patience et de la régularité, mais c'est un travail qui porte ses fruits. Nous recommandons surtout l'ouvrage suivant, très abordable et peu encombrant : *Martine Dinard & Paul Thiele : Vocabulaire de l'allemand d'aujourd'hui, LGF, 1991; Le Livre de Poche n° 8553. *Raymond-Fred Niemann : Les mots allemands, Hachette Livre, 1997, est un grand classique, remanié et très complet, qu'il n'est raisonnable d'acquérir que lorsque l'on dispose déjà de très solides bases lexicales.

—Il est conseillé de pratiquer une grammaire allemande de base. Choisissez celle qui vous convient. L'essentiel est que la présentation vous convienne, que les explications vous paraissent claires, que vous y trouviez de quoi consolider vos connaissances et progresser (exercices corrigés, exemples traduits, tableaux bien faits) et surtout que vous y trouviez facilement ce que vous cherchez. Au choix, selon votre niveau de départ et vos besoins :

*Francine Saucier : Grammaire allemande, Bordas, Paris, 1993, (€ 9.) Petit format, avec exercices corrigés

*Henri Bouillon : Grammaire pratique de l'allemand, De Boeck Université, Bruxelles, 2001 (€ 37.-) avec exercices corrigés

*Jacques Athias & Dominique Gelin : Grammaire explicative de l'allemand, Armand Colin, Paris, 1998

*Hilde Dreyer & Richard Schmitt : Grammaire allemande avec exercices, Hueber, Munich, 2001 (€ 30.-) Grammaire traduite de l'allemand. Comme son titre ne le dit pas : la correction des exercices est à acheter à part. Sinon : très bien, très clair.

*D. Bresson : Grammaire d'usage de l'allemand contemporain
Paris, Hachette Université, 1988

DICTIONNAIRES BILINGUES :

Harrap's Global ou Harrap's Compact

DICTIONNAIRES UNILINGUES :

Le plus maniable, le plus utile pour des étudiants non germanophones

PONS : Großes Schulwörterbuch, Klett, 1. Auflage, 2001, € 13.-

Mais vous pouvez vous procurer tout de suite l'un des deux dictionnaires de référence : le Wahrig ou le Duden. (Le Wahrig existe aussi en poche : Wörterbuch der deutschen Sprache, dtv 3366, € 20.-)

BLD2LG01 - Grammaire et linguistique S2 (“Niveau IV” SMP)

Uniquement pour les étudiants ayant validé BDNS3SMP

Enseignante : Marie REYGNIER

Grammaire

Ce cours présente les formes, emplois et sens des prépositions et des préverbes (séparables et inséparables) et propose des exercices d'application avec corrigés sur ces points ainsi que sur les valences obligatoires (pour les listes, voyez votre grammaires) . Il s'agit d'un cours de second semestre première année, avec un devoir et un examen terminal.

Linguistique

Ce cours propose une présentation simple des formes verbales de l'indicatif, du passif et du subjonctif et des exercices d'application. Il s'agit d'un cours de second semestre première année, avec un devoir.

EC d'espagnol non-spécialiste

BENS1SMI - Espagnol non spécialiste niveau I SMI

Enseignante : Anne GUILLOT

Exercices structuraux, entraînement à la version et au commentaire dirigé en espagnol, de textes littéraires ou de presse.

BENS1SMP - Espagnol non spécialiste niveau I SMP

Enseignante : Anne GUILLOT

Suite du cours BENS1SMI

BENS2SMI - Espagnol non spécialiste niveau II SMI

Enseignante : Anne GUILLOT

Exercices de grammaire sur des points posant problème, pratique de la traduction et du commentaire de textes.

BENS2SMP - Espagnol non spécialiste niveau II SMP

Enseignante : **BENEDICTE AMIET**

Exercices structuraux, découverte de la langue par un livre, examen des phénomènes grammaticaux.

BENS3SMI - Espagnol non spécialiste niveau III SMI

Enseignante : **Béatrice MENARD**

Cet enseignement se propose d'améliorer les compétences et d'approfondir les connaissances acquises au cours des semestres précédents dans le cadre des TD d'espagnol non-spécialistes.

Il vise :

- par la traduction (version), à la meilleure compréhension possible des textes littéraires contemporains en prose.
- par la pratique de l'explication de texte, à l'expression claire et détaillée du commentaire.

BENS3SMP - Espagnol non spécialiste niveau III SMP

Enseignante : **Stéphanie DECANTE-ARAYA**

Cet enseignement se propose d'améliorer les compétences et d'approfondir les connaissances acquises au cours des semestres précédents dans le cadre des TD d'espagnol non-spécialistes.

Il vise :

- par la traduction (version), à la meilleure compréhension possible des textes littéraires contemporains en prose.
- par la pratique de l'explication de texte, à l'expression claire et détaillée du commentaire.

BLE1VE01 – Version (“Niveau IV” SMI)

Uniquement pour les étudiants ayant validé BENS3SMI

Enseignante: **Agnès DELAGE**

Traduction de textes littéraires simples et d'articles de presse espagnols en français.

BLE2TH01 – Thème (“Niveau IV” SMP)

Uniquement pour les étudiants ayant validé BENS3SMP

Enseignante: **Alexandra ODDO**

Traduction de textes littéraires simples français en espagnol

EC de russe non-spécialiste

BRGDSMI - Russe grand débutant SMI

Enseignant : Serguei SAKHNO

Ce cours s'adresse en priorité à ceux qui n'ont jamais appris le russe mais il n'exclut pas les « naufragés » d'une (auto)formation préalable (ceux qui ont tout oublié ou ceux qui ont besoin de revoir les bases).

Dans une logique de progression prudente, on aborde les principaux traits de la langue russe.

Phonétique : alphabet cyrillique, consonnes molles et dures, accent dynamique, altération des voyelles non accentuées. On commence l'apprentissage de la lecture par des mots simples, ensuite des phrases courtes et de petits textes. Vous apprendrez à bien prononcer les mots et les phrases des textes pour qu'ils soient compréhensibles, et pour les reconnaître facilement quand les Russes parlent. Ecriture manuscrite : principes et pratique.

Grammaire : les 3 genres des substantifs, pronoms personnels, démonstratifs et possessifs, ordre des mots, négation, conjugaison des verbes au présent, déclinaison des substantifs (notions), pluriel des substantifs (notions), adjectifs aux 3 genres (notions).

Nous proposons une initiation réflexive au russe, ce qui veut dire que l'étude du russe s'accompagne d'une réflexion sur les faits phonétiques, lexicaux et grammaticaux appris.

Bibliographie :

Chicouène M., Sakhno S., *Parlons russe : Une nouvelle approche*. Paris : L'Harmattan, 2002.

Boulanger A., *Grammaire pratique du russe*, Paris, Gap : Ophrys, 2000 (ou autres éditions)

BRGDSMP - Russe grand débutant SMP

Enseignant : Serguei SAKHNO

Suite de l'enseignement Russe Grands Débutants du 1^{er} semestre (BRGDSMI). On continue à découvrir les traits originaux du russe de telle façon qu'ils soient solidement assimilés.

Phonétique : perfectionnement de la lecture et de la prononciation ; intonation ; audition (compréhension de phrases simples à l'oral).

Grammaire : conjugaison des verbes au passé et au futur, verbes pronominaux, omission / maintien du pronom personnel, expression de l'existence ou de l'absence, déclinaison au singulier (cas : nominatif, accusatif, génitif, prépositif), emploi des cas avec les principales prépositions.

Bibliographie : voir BRGDSMI

BRNS1SMI - Russe non spécialiste niveau I SMI

Enseignant : Serguei SAKHNO

Ce cours s'adresse à ceux qui ont suivi l'enseignement « Russe Grands Débutants » (BRGDSMI et BRGDSMP). Mais il est accessible à ceux qui connaissent déjà les bases du russe grâce à une formation préalable (notamment, enseignement scolaire).

Phonétique : perfectionnement de la lecture et de la prononciation ; audition (compréhension de phrases assez longues à l'oral).

Grammaire : construction de la possession, cas datif et cas instrumental, impératif des verbes, proposition impersonnelle, déclinaison des substantifs et des adjectifs à tous les cas au singulier.

Les textes et les dialogues étudiés reflètent les principales particularités du discours russe d'aujourd'hui, ce discours étant mis en rapport avec certains traits de la civilisation russe contemporaine. En lisant les textes et les dialogues, on cherche à en comprendre le sens exact sans se contenter d'approximations. On apprend à observer attentivement les mots (substantifs, pronoms, adjectifs et verbes), leur forme et leurs variations grammaticales, ainsi que les constructions syntaxiques. A partir des éléments appris, on s'exerce progressivement à faire des phrases simples mais cohérentes et correctes.

Bibliographie :

Boulanger A., *Grammaire pratique du russe*, Paris, Gap : Ophrys, 2000 (ou autres éditions)

Chicouène M., Sakhno S., *Parlons russe : Une nouvelle approche*. Paris : L'Harmattan, 2002.

Sakhno S., *Dictionnaire russe – français d'étymologie comparée : Correspondances lexicales historiques*. Paris : L'Harmattan, 2001.

Sakhno S., *100 racines essentielles du russe : Découvrir les trésors des mots*, Paris : Ellipses, 2005

BRNS1SMP - Russe non spécialiste niveau I SMP

Enseignant : Serguei SAKHNO

Suite de l'enseignement « Russe Non Spécialistes niveau I » du 1^{er} semestre (BRNS1SMI).

Phonétique : perfectionnement de la lecture et de la prononciation ; audition (compréhension de phrases longues à l'oral).

Grammaire : déclinaison des substantifs et des adjectifs à tous les cas (nominatif, accusatif, génitif, prépositif, datif, instrumental) au pluriel, système aspectuel du verbe, formation des couples aspectuels, emploi du perfectif et de l'imperfectif.

Une fois les modèles grammaticaux et le lexique assimilés, vous apprenez à les combiner et à les modifier légèrement pour les adapter à différents types de situations.

Bibliographie : voir BRNS1SMI

BRNS2SMI - Russe non spécialiste niveau II SMI

Enseignant : Yves HAMANT

Ce cours s'adresse à ceux qui ont suivi l'enseignement « Non Spécialistes niveau 1 » (BRNS1SMI et BRNS1SMP). Mais il est accessible à ceux qui connaissent déjà les bases du russe grâce à une formation préalable (notamment, enseignement scolaire).

Phonétique : perfectionnement de la lecture et de la prononciation ; audition (compréhension de phrases longues à l'oral, ainsi qu'extraits du roman d'Il'f et Petrov, *Les Douze Chaises* [*Dvenadtsat' stul'ev*]).

Grammaire : Verbes de mouvement sans préfix, conjugaison du verbe au conditionnel présent, le comparatif, le pronom relatif « который », le gérondif, présent et passé.

Une fois les modèles grammaticaux et le lexique assimilés, vous apprenez à les combiner et à les modifier pour les adapter à différents types de situations.

Bibliographie :

Cf. descriptif BRNS1SMI.

BRNS2SMP - Russe non spécialiste niveau II SMP

Enseignant : Graham ROBERTS

Suite de l'enseignement « Russe Non Spécialistes niveau 2 » du 1^{er} semestre (BRNS2SMI).

Phonétique : perfectionnement de la lecture et de la prononciation ; audition (compréhension de phrases longues à l'oral, ainsi qu'extraits du roman d'Il'f et Petrov, *Les Douze Chaises* [*Dvenadtsat' stul'ev*]).

Grammaire : Verbes de mouvement avec préfix, conjugaison du verbe au conditionnel passé, les comparatifs irréguliers, le superlatif, le participe, présent et passé, actif et passif.

Une fois les modèles grammaticaux et le lexique assimilés, vous apprenez à les combiner et à les modifier pour les adapter à différents types de situations.

Bibliographie : voir BRNS2SMI

BRNS3SMI - Russe non spécialiste niveau III SMI

Enseignant : Graham ROBERTS

BRNS3SMP - Russe non spécialiste niveau III SMP

Enseignant : Graham ROBERTS

ENSEIGNEMENTS LIBRES

Pour les unités libres TLPUL370, TLPUL470, TLPUL570, TLPUL670.

La liste suivante contient l'ensemble des enseignements libres proposés dans le cadre des formations à distance. Quelle que soit votre discipline, vous pouvez choisir de valider vos unités dites «libres» par l'un de ces cours, avec toutefois les trois restrictions suivantes :

- Vous ne pouvez pas choisir un enseignement libre qui figure dans l'un des six semestres de votre cursus de Licence, que ce soit à l'intérieur des Unités fondamentales, ou à l'intérieur des Unités complémentaires.

- Les cours de Littérature et Civilisation Etrangères réclament **un bon niveau de langue** : le cours est le plus souvent rédigé dans la langue étrangère, et l'examen se fait également dans cette langue. Les étudiants qui souhaitent faire une seconde langue peuvent cependant choisir, dans le cadre des enseignements libres, **des enseignements de «Langue pour non-spécialistes»** (distincts bien sûr de ceux qu'ils auront choisi dans le cadre des Unités complémentaires). **Dans ce cas, il convient pour suivre en libre le cours du second semestre, d'avoir pris celui du premier semestre. Cette dernière remarque vaut également pour le latin.**

- L'enseignement libre "Outils informatiques" est proposé uniquement en semestres pairs (S2, S4 ou S6). Il est dispensé via la plate-forme COMETE et ne peut donc être proposé qu'aux étudiants ayant choisi le support de cours "en ligne".

EC libres d'anglais

ALACV201 - Civilisation britannique (cours rédigé en langue anglaise)

La Grande-Bretagne depuis 1945

Enseignant : Bernard CROS

Histoire institutionnelle, politique et sociale

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Grande-Bretagne a dû faire face à de profondes mutations sociales, économiques et politiques que cet enseignement s'attachera à décrire et comprendre. Les points abordés seront :

1 la constitution et les institutions du Royaume-Uni (Monarchie, Parlement, Cabinet, "devolution" etc.) ;

2 l'évolution de l'élite politique britannique (le parti travailliste et le parti conservateur, les élections) ;

3 enfin, le modèle social (le Welfare State) d'abord sujet d'un " consensus ", puis d'une remise en question à partir de 1979 ;

Les cours comprendront un travail régulier sur des textes et documents.

MODALITES DE CONTROLE

* 1 épreuve écrite (2h juin et sept) mêlant contrôle de connaissances et commentaire de texte.

Bibliographie :

A) manuel obligatoire : P. LURBE et P. JOHN, Civilisation Britannique, Hachette supérieur, 5e édition, 2003.

B) ouvrages recommandés :

P. CLARKE Hope and Glory, 1900-2000, Penguin Books, 2004.

K. O. MORGAN Britain since 1945: The People's Peace, Oxford Paperbacks, 2001.

Paul JOHNSON ed. Twentieth-Century Britain, 1994.

B. COXALL et al. Contemporary British Politics, 4th edition, Palgrave, Macmillan, 2003.

D. FRASER The Evolution of the British Welfare State, Palgrave Macmillan, 2002.

ALACV502 - Civilisation américaine (cours rédigé en langue anglaise)

Les Etats-Unis au XXe siècle.

Enseignant : Paul SCHOR

Contact : paul.schor@u-paris10.fr

PROGRAMME

Le cours porte sur l'histoire intérieure des Etats-Unis au XXe siècle. Il s'inscrit dans la continuité des E.C. fondamentales de civilisation américaine. Les étudiants devront maîtriser les grandes lignes de l'histoire politique de la période puisque le cours ne se substituera pas à un manuel mais approfondira un certain nombre de thèmes importants de l'histoire des Etats-Unis au vingtième siècle.

L'accent sera mis plus particulièrement sur l'histoire sociale et culturelle : société de consommation, immigration, ethnicité, histoire des minorités et du genre, histoire ouvrière. D'autre part on évoquera les grandes étapes de l'histoire intérieure : les années 1920 et la prospérité, la Dépression et le New Deal, la Deuxième Guerre Mondiale (aspects intérieurs uniquement), la déségrégation, le mouvement pour les droits civiques, la contre-culture, la crise des années 1970, et la fin du vingtième siècle.

Un devoir écrit sera proposé en cours de semestre.

Les étudiants seront évalués par un examen écrit de 3 heures.

Bibliographie :

Ouvrage obligatoire:

NORTON Mary Beth et al., A People and A Nation (New York, Houghton Mifflin). Edition abrégée en un volume, ou complète.

Ouvrages recommandés :

HEFFER, Jean: Les Etats-Unis de Truman à Bush, Paris, Armand Colin, 1990 Collection Cursus.

GERVAIS, Pierre, Les Etats-Unis de 1860 à nos jours, Paris, Hachette (Fondamentaux) 2005.

EC libres d'anglais non-spécialiste :

AANS1SMI et SMP Anglais non-spécialiste niveau 1

AANS2SMI et SMP Anglais non-spécialiste niveau 2

AANS3SMI et SMP Anglais non-spécialiste niveau 3

EC libres d'allemand

BLD3CV01 - Civilisation allemande (cours rédigé en langue allemande)

Enseignants : Henri HALLER, Hubert GUICHARROUSSE, Sylvie LE GRAND-TICCHI

Ce cours, qui porte sur la période allant du 16^e siècle au 20^e siècle, ne prétend pas redoubler les histoires de l'Allemagne existantes, mais vise à présenter, en quelques tableaux synthétiques, des aspects importants de l'histoire allemande en les replaçant dans des enjeux diachroniques. Quatre moments retiendront particulièrement notre attention : l'humanisme et la Réforme, la culture baroque et le despotisme éclairé, l'unité allemande au 19^e siècle, les crises de l'Allemagne dans la première moitié du 20^e siècle. L'accent sera mis sur les faits de société au sens large ainsi que sur l'évolution politique du 18^e siècle au 20^e siècle.

Bibliographie :

On trouvera l'essentiel dans un ouvrage qui existe en allemand et en français :

ROVAN, Joseph. - Histoire de l'Allemagne des origines à nos jours. - Paris : Le Seuil, 1994 éd. revue et corrigée de 1998 (coll. Points Histoire), 976 p.

ROVAN, Joseph. - Geschichte der Deutschen. Von ihren Ursprüngen bis heute. - München Wien / Carl Hanser Verlag, 1995 ; Taschenbuchausgabe München : dtv, 1998, 859 p.

Il est bon de se reporter également, par exemple, aux recueils de textes et aux ouvrages suivants (dont certains, épuisés, ne sont consultables qu'en bibliothèque):

LEUSCHNER, Joachim. - Deutsche Geschichte. Taschenbuchausgabe in zehn Bänden. - Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 1973 [Kleine Vandenhoeck-Reihe].

MÜLLER, Rainer A. - Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellungen. - Stuttgart : Philipp Reclam jun., 11 vol..

STOLWITZER, Gertrud / K.M. KÜHNER. -Deutsche Vergangenheit in Texten. - Paris : éd. Ophrys, 1971, 1 et 2.

EC libres d'allemand non-spécialiste :

BDNS1SMI et SMP Allemand non-spécialiste niveau 1

BDNS2SMI et SMP Allemand non-spécialiste niveau 2

BDNS3SMI et SMP Allemand non-spécialiste niveau 3

EC libres d'espagnol

BLE2CE01 - Civilisation espagnole (cours rédigé en langue espagnole)

Les grands moments de l'histoire de l'Espagne au XX^e siècle

Enseignante : Christine LAVAIL

L'objectif de ce cours est de proposer aux étudiants de 1^{ère} année une introduction générale à l'histoire de l'Espagne du XX^e siècle. Il s'agira moins d'analyser en profondeur chaque événement ou chaque période, que de donner à connaître de façon générale les grandes évolutions qui, depuis la perte de

Cuba en 1998 et la prise de conscience de la décadence qui s'en est suivie, ont conduit à l'Espagne actuelle.

Le cours se fondera sur l'analyse de textes mais sera accompagné d'un schéma sélectif.
Choix de textes et de documents

Bibliographie conseillée :

- Jacques Maurice, Carlos Serrano, *L'Espagne au XXe siècle*, Paris, Hachette, 1992.
- Manuel Tuñón de Lara et al., *Transición y democracia (1973-1985)*, Madrid, Labor, tome X, 1991.
- Hermet, G. *L'Espagne au XXe siècle*, Paris, P.U.F., 1986.
- Vilar, P., *Histoire de l'Espagne*, Paris P.U.F., 1980, coll. "Que sais-je", n°275

EC libres d'espagnol non-spécialiste :

BENS1SMI et SMP Espagnol non-spécialiste niveau 1

BENS2SMI et SMP Espagnol non-spécialiste niveau 2

BENS3SMI et SMP Espagnol non-spécialiste niveau 3

EC libres de latin

LLLAT171 - Latin Initiation 1

Enseignante : Lyliane SZNAJDER

Le cours représente le 1er niveau de l'initiation à la langue latine. Il s'adresse à des étudiants qui n'ont jamais fait de latin ou qui l'ont abandonné après 2 ans dans le secondaire.

L'objectif du cours est l'acquisition progressive des mécanismes grammaticaux de base du latin permettant à terme la compréhension de textes latins simples et variés.

Programme :

Le cours prend appui sur les leçons 1 à 5 du manuel d'Initiation à la langue latine et à son système de S.Deléani et J.M.Vermander (tome 1), éditions SEDES. Les photocopies du cours constituent un complément aux 5 premières leçons du manuel sous la forme de commentaires grammaticaux détaillés mettant l'accent sur les points essentiels, suivis d'exercices d'application avec leur corrigé (exercices auto-corrigés). 2 devoirs récapitulatifs sont proposés, à renvoyer au correcteur .

Examen: Texte latin à traduire en Français (noté /10) suivi de questions de grammaire (noté /10) (le vocabulaire nécessaire est fourni). Il n'y a pas d'oral.

LLLAT272 - Latin initiation 2

Enseignante : Lyliane SZNAJDER

Le cours prend la suite du cours LLLAT171 d'initiation à la langue latine pour grands débutants du 1er semestre. Il représente donc le 2ème niveau de l'initiation à la langue latine.

Programme :

leçons 6 à 11 du manuel d'Initiation à la langue latine et à son système de S.Deléani et J.M.Vermander (tome 1), éditions SEDES.

Les photocopiés du cours constituent un complément à ces leçons sous la forme de commentaires grammaticaux détaillés mettant l'accent sur les points essentiels, suivis d'exercices d'application avec leur corrigé (exercices auto-corrigés).

2 devoirs récapitulatifs sont proposés, à renvoyer au correcteur .

Examen:

Texte latin à traduire en Français (noté /10) suivi de questions de grammaire (noté /10)
(le vocabulaire nécessaire est fourni).

Il n'y a pas d'oral.

LLLAT173 - Latin perfectionnement 1

Enseignante : Véronique MERLIER-ESPENEL

Contenu

Suite du premier degré de l'initiation au latin : apprentissage de la morphologie et de la syntaxe, entraînement à la traduction.

Manuel

Initiation à la langue latine et à son système (tome I) de S. DELEANI et J. VERMANDER, éd. SEDES. (jusqu'à la leçon 16)

Examen : version avec dictionnaire suivie de questions grammaticales (durée : 2h)

LLLAT274 - Latin perfectionnement 2

Enseignante : Véronique MERLIER-ESPENEL

Suite de perfectionnement I : apprentissage de la morphologie et de la syntaxe, entraînement à la traduction.

Manuel

Initiation à la langue latine et à son système (tome I) de S. DELEANI et J. VERMANDER, éd. SEDES. (jusqu'à la leçon 21)

Modalités d'examen

Examen terminal

-version avec dictionnaire suivie de questions grammaticales (durée : 2h)

EC libres de lettres modernes

LLLIC222 - Bible et Littérature

Enseignante : Frédérique LEICHTER-FLACK

La Bible est, avec la pensée gréco-latine, l'une des sources principales de la culture occidentale. Le double objectif de ce cours est d'assurer aux étudiants la culture biblique élémentaire indispensable à la poursuite de leurs études de lettres, et de suivre le devenir des mythes d'origine biblique dans la littérature. On se concentrera donc sur quelques épisodes bibliques devenus de véritables mythes littéraires, pour en étudier les prolongements et les réécritures dans différentes œuvres. Le corpus sera communiqué aux étudiants lors de l'envoi des cours.

LLLIF574 - Les genres en littérature populaire

Enseignant : Matthieu LETOURNEUX

Roman policier, roman d'aventures, science fiction, littérature sentimentale... La littérature populaire privilégie les récits de genre : les lecteurs comme les auteurs pensent les récits dans la perspective d'ensembles plus vastes (dépassant parfois la frontière d'un seul média), et affectant leur relation à l'œuvre. Dès lors, les genres fictionnels imposent un modèle d'écriture et de lecture spécifiques : d'un côté, l'œuvre s'écrit sur une intrigue et des thèmes préalables, et selon un style en partie prédéterminé. A cette stéréotypie auctoriale répond une lecture sérielle, qui engage une relation particulière à la vraisemblance et un jugement de goût fort éloigné des modèles littéraires canoniques. Lecture et écriture imposent d'interroger de façon originale l'esthétique des œuvres qui ressortissent du genre. Nous nous appuyerons sur un large corpus d'œuvres et d'extraits d'œuvres tirés de genres divers (roman d'aventures, roman policier, récit sentimental, mais aussi, pourquoi pas, western, littérature d'horreur, etc.) afin d'étudier les différents cas de figures de ce vaste champ de la littérature populaire.

EC libres de philosophie

LLPHI791 - Ethique et société

Éthique et société : Droit, morale et Société

Enseignante : Céline SPECTOR

Ce cours de philosophie morale et politique partira du pluralisme moral qui caractérise nos sociétés : diversité irréductible des visions du monde, divergence entre les conceptions de la « vie bonne » qui a des répercussions sur la politique et le droit. L'Etat doit-il être « neutre » par rapport aux conceptions morales et religieuses, par rapport aux croyances ? Le cas échéant, que signifie cette neutralité : les morales et les religions ont-elles un droit égal à être prises en compte par le législateur, ou doit-on soutenir que l'Etat ne doit pas intervenir dans le champ des visions du monde et des cultes, champ lié à la liberté de conscience comme liberté fondamentale ? En un mot, faut-il considérer les conceptions du Bien comme « privées » et les exclure pour cette raison de l'espace public, celui de la délibération sur le Juste ? Faut-il considérer au contraire que les conceptions de la vie bonne sont ce qui constitue notre identité en tant qu'hommes et en tant que citoyens, si bien que notre participation à l'espace public et

nos délibérations sur la justice ne peuvent faire abstraction de nos « valeurs » et de nos croyances ? En étudiant des textes de Durkheim, Rawls et Habermas, ce cours tentera ainsi d'évaluer la tentative de penser la justice de façon purement « politique », abstraction faite des conceptions dite substantielles ou compréhensives du Bien : peut-on séparer droit et morale, ou la société est-elle nécessairement structurée par des conflits sur la nature même du bien qui rendent illusoire toute séparation entre la réflexion sur les fondements des normes éthiques et les fondements des normes juridiques ?

Bibliographie :

Durkheim, *L'éducation morale*, Paris, Felix Alcan, 1974 (disponible en ligne, « Classiques des sciences sociales », Université de Chicoutimi).
Rawls, *Justice et démocratie*, Paris, Seuil, 1993 (articles 4, 5 et 6).
Habermas, *Droit et démocratie*, Paris, Gallimard, 1997 ; *L'intégration républicaine*, Paris, Fayard, 1998, chap. 8.

LLPHI794 - Questions philosophiques contemporaines

L'usage des exemples dans le raisonnement philosophique indien.

Enseignante : Lakshmi KAPANI

L'usage (et le rôle) des exemples pertinents dans la démonstration d'une thèse philosophique est très courant dans la pensée indienne.

Une liste de dix à vingt exemples sera présentée à partir des textes sanskrits brahmaniques et bouddhiques. Textes et contextes. Examen approfondi des passages sélectionnés. La plupart des exemples viennent élucider le problème de la vérité (et de l'erreur, notamment les erreurs visuelles, les fausses perceptions), celui de la causalité, de la temporalité, etc.

Bibliographie minimale :

- BUGAULT Guy ; *Stances du milieu par excellence (Madhyamaka-Karikas) de Nagarjuna*, traduit de l'original sanskrit, présenté et annoté, collection "connaissance de l'orient", Gallimard, Paris, 2002.
- BOUY Christian ; *Gandapada. L'Agamasastra*, texte, traduction et notes, Collège de France, publications de l'Institut de Civilisation Indienne, diffusion De Boccard, fascicule 69, Paris 2000.
- CHENET François ; "La sagesse et l'Oeil-du-monde". Réflexions sur la littérature sapientiale de l'Inde ancienne en général et sur le genre des « maximes illustrées par une analogie (nyaya) en particulier », *Journal Asiatique*, tome 294, numéro 1, 2006, publié par la Société Asiatique avec le concours du C.N.R.S. Leuven, Belgique, p.143-154.
- HULIN Michel ; *Le principe de l'ego dans la pensée indienne classique. La notion d'ahamkara*, Collège de France, Publication de l'I.C.I, diff. De Boccard, fasc. 44, Paris, 1978.
- KAPANI Lakshmi ; *La notion de samskara dans l'Inde brahmanique et bouddhique*, Collège de France, publication de l'I.C.I., diff. De Boccard, fasc.59(1)-59(2),2vol., Paris, 1992-1993.
- LACOMBE Olivier ; *L'absolu selon le Védanta (...)*, Paul Gauthner, Paris, 1937.
- MAY Jacques ; *Candrakirti, Prasnapada, Madhyamakavrtti*, (Commentaire limpide de Traité du milieu), Douze chapitres (...), traduits du sanskrit et du tibétain, accompagnés d'une introduction, de notes et d'une édition critique de la version tibétaine, A. Maisonneuve, 1959.

Les étudiants pourront lire avec profit les contributions de CHENET, KAPANI, BALLANFAT etc., dans la Revue Rue Descartes, Collège international de philosophie, N°59, sur les Rationalités de l'Inde, Paris, 2006.

EC Libre d'informatique

TC2IL001 - Outils informatiques (C2i partie théorique)

Enseignante : Claire HANEN

Cet enseignement est dispensé via la plate-forme COMETE, il ne peut donc être proposé qu'aux étudiants ayant choisi le support internet. Il s'agit de valider les connaissances théoriques indispensables pour réussir l'épreuve du Certificat Informatique et Internet C2i.

Descriptif :

Principes généraux et manipulations élémentaires de logiciels:

- Internet
- Traitement de texte et Publication assistée par ordinateur
- Tableur
- Machines et systèmes d'exploitation

Liens avec le C2i:

Les étudiants suivent la même formation que les étudiants inscrits au C2i mais ne valident que la partie théorique via le QCM. La note du QCM pourra être conservée pour une inscription ultérieure au C2i l'année suivante (dans la limite des places disponibles) et le candidat n'aura plus qu'à valider la partie pratique s'il désire obtenir le Certificat.

Le Certificat Informatique et Internet C2i est une certification nationale mise en place dans les établissements d'enseignement supérieur par le ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Reconnu sur le marché du travail et auprès des IUFM (= 10 points au barème), il permet de valider un premier niveau de compétences pour l'usage des outils informatiques et de l'Internet.

Modalités de contrôle des connaissances:

- une épreuve de QCM 80%, durée 1/2 heure;
- une appréciation de la participation lors de la préparation (rendus d'activités mis en ligne par les tuteurs, connexions à la plateforme) 20%.

Session de rattrapage: uniquement l'épreuve de QCM.

EC libres d'histoire

TLZHIC01 - Etat et religion en France de Clovis à nos jours

Enseignant : Gilles FERRAGU

Du baptême de Clovis à la question du voile islamique, il apparaît que l'Etat, en France comme ailleurs, entretient un rapport singulier avec le fait religieux, rapport de confiance ou rapport de conflit. Ce cours envisage sous l'angle de l'histoire de l'Etat en France, la place du religieux, du sacré et la manière dont les Eglises ont pu participer à la construction de l'Etat, comme allié et comme adversaire. En commençant avec la période mérovingienne, et le baptême de Clovis, pour aller jusqu'aux débats contemporains, on s'interrogera sur quelques notions fondamentales, comme la légitimité, la souveraineté sacrée, la sécularisation ou la laïcité, au prisme d'une histoire des institutions et des consciences.

Bibliographie :

J. Picq, Histoire et droit des Etats, FNSP, 2005

R. Rémond (dir.), Nouvelle histoire religieuse de la France, Seuil, 1991

TLZHIC02 - Les minorités en Europe aux XIXe et XXe siècles

Enseignant : DZOVINAR KEVONIAN

L'esprit de cet enseignement est de vous proposer une thématique d'actualité, la question des minorités en Europe par laquelle vous pourrez renforcer votre culture générale sur les enjeux de la construction européenne, le passé d'un continent morcelé, culturellement et religieusement contrasté. La question des minorités est aujourd'hui devenue centrale pour les États européens comme pour les institutions internationales. Au XIX^e siècle, le mouvement des nationalités et la progression du libéralisme politique modifient le lien entre majorités et minorités. Les nationalismes de la fin du XIX^e siècle accroissent les tensions existantes notamment dans les empires ottoman et austro-hongrois. Les traités de la fin de la Première guerre mondiale établissent pour la première fois une protection internationale des minorités garantie et promue par la Société des Nations. Cependant, ce nouveau statut est dans les années trente instrumentalisé par les dictatures, en particulier par Adolf Hitler (affaires des Sudètes, de Dantzig). Après 1945, le monde se réorganise sur de nouvelles bases, fondées sur la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 et en Europe, sur les valeurs énoncées par la Conseil de l'Europe.

- René Girault, *Peuples et nations d'Europe au XIX^e siècle*, Paris, Hachette, 1996.
- Anne-Claude Hinault, *La question des minorités en Europe centrale : essai d'analyse historique, politique et juridique de l'évolution de la protection des minorités nationales depuis la SDN*, Mémoire, IEP, 1997.
- André Liebich, *Les minorités nationales en Europe centrale et orientale*, Genève, Univ. de Genève, 1997.
- Yves Santamaria, Brigitte Waché, *Du printemps des peuples à la Société des Nations : nations, nationalités et nationalismes en Europe (1850-1920)*, Paris, la Découverte,

TLZHIM01 - La révolution américaine et la création des Etats-Unis 1763-1789

Enseignant : Marc BELISSA

Les historiens américains et européens ont longtemps débattu des causes, du caractère et des conséquences de la Révolution américaine. Il ne fait aucun doute qu'elle a été un bouleversement politique d'ampleur, non seulement pour les Treize colonies d'Amérique mais aussi pour l'Europe, par l'exportation d'un "modèle", réinterprété et utilisé dans la plupart des mouvements révolutionnaires de la période. Certes, elle commence par une lutte entre les colons et la métropole britannique au sujet de questions essentiellement fiscales mais, dès le départ, les enjeux sont beaucoup plus larges puisque c'est la question de la représentation qui est au centre du débat sur la taxation. C'est au nom des principes *whigs* eux-mêmes que les Américains rejettent la politique de Georges III. Le pourrissement de la situation et la répression britannique vont contribuer à radicaliser les colons et de 1774 à 1776, l'idée d'une séparation d'avec la métropole mûrit. A partir de la déclaration d'indépendance, les structures politiques sont transformées, les principes de la souveraineté populaire et des droits de l'homme affirmés et proclamés dans les déclarations de chacun des États. En 1781, une première constitution, les Articles de confédération, est adoptée. Les nécessités de la guerre d'indépendance, les tensions sociales contribuent à amener les Américains beaucoup plus loin qu'ils le désiraient au début du mouvement et la société américaine sort profondément transformée de la période 1776-1783. En établissant la République, les Américains n'avaient pas seulement pour objectif de changer une forme

de gouvernement pour une autre mais de mettre fin à un système monarchique conçu comme contraire aux droits de l'humanité, en cela leur démarche était véritablement révolutionnaire.

Le cours sera divisé en deux parties : la première traitera de la période de la Guerre d'Indépendance entre les premières tensions entre l'Angleterre et ses colonies à partir de 1763 jusqu'en 1783, date de la signature de la paix de Paris et de la reconnaissance de l'Indépendance par l'Angleterre. La deuxième s'intéressera à la période dite "critique" entre 1783 et 1787 et à la mise en place des institutions américaines jusqu'en 1789.

Bibliographie :

Lire en priorité B. Cottret, *La Révolution américaine : la quête du bonheur*, Paris, Perrin, 2003.

Voir également A.Kaspi, *L'Indépendance américaine, 1763-1789*, Paris, coll. "Archives", Julliard Gallimard, 1976.

TLZHMA01 - Animaux familiers, Animaux fabuleux

Enseignant : Gilles LECUPPRE

Compagnon de chaque jour, référent symbolique par excellence, héros de l'imaginaire des confins, l'animal occupe tout l'espace du quotidien et des représentations dans la civilisation médiévale. En s'appuyant sur des sources de la plus grande variété possible (textes réglementaires, traités cynégétiques, bestiaires et encyclopédies, hagiographie, littérature, iconographie, héraldique, etc.), le séminaire offrira tour à tour quelques thèmes transversaux (la chasse, les parcs et collections exotiques, les procès intentés aux animaux ...) et des présentations plus " monographiques " de figures particulièrement saillantes (le cochon, le chat, le singe, le lion, le dragon ...). De l'élevage à la fable, c'est en somme une première initiation à la société et à la culture du Moyen Age qui est proposée.

Approche bibliographique :

R. DELORT, *Les animaux ont une histoire*, Paris, 1994.

M. PASTOUREAU, *Une histoire symbolique du Moyen Age occidental*, Paris, 2004.

M.-H. TESNIERE, *Bestiaire médiéval. Enluminures*, Paris, 2005.

Validation des enseignements et structuration des parcours de formation

Principes généraux

Les parcours de formation doivent être organisés de façon à permettre une progression pédagogiquement cohérente des étudiants à l'intérieur. En particulier, celle-ci doit être assurée pour les enseignements fondamentaux. Dès lors, la construction des parcours est liée aux règles de validation des enseignements et aux règles de passage d'un semestre à un autre.

De ce point de vue, l'établissement a distingué la licence du master. Dans la première, l'accent est mis sur l'acquisition des fondamentaux mais aussi sur le fait que l'étudiant, en particulier la première année, a besoin d'un temps d'adaptation plus ou moins long, qui peut excéder le semestre universitaire.

Il s'ensuit une annualisation de la licence dans le sens où est instaurée une compensation entre les semestres 1 et 2, les semestres 3 et 4 et les semestres 5 et 6.

L'instauration d'une double moyenne en licence pour le passage au niveau supérieur. L'étudiant doit obtenir un résultat supérieur ou égal à 10 à la moyenne des unités d'enseignement **et** un résultat supérieur ou égal à 10 à la moyenne des unités d'enseignement fondamental.

Les modalités de contrôle des connaissances et les formules d'examen

La formule d'examen pour l'enseignement à distance :

Elle s'applique à tous les étudiants qui souhaitent et peuvent bénéficier de l'enseignement à distance. Elle prend exclusivement la forme et pour tous les éléments constitutifs, de l'étape de diplôme ou du diplôme, auxquels est inscrit l'étudiant, d'un *examen annuel terminal*.

La prise en compte des absences, des dispenses et des crédits acquis

Les absences

Un étudiant reconnu absent à une épreuve d'un élément constitutif d'une UE ou à une épreuve d'une UE, est déclaré défaillant à cet élément pédagogique, que l'absence soit justifiée ou non. Dès lors que l'étudiant est déclaré défaillant à un EC ou à une UE, les compensations ne peuvent plus s'effectuer.

Les dispenses

Une dispense d'enseignement est en plus de l'autorisation pour un étudiant de ne pas suivre l'enseignement relatif à un élément pédagogique. Cependant celui-ci doit obligatoirement passer les examens.

Une dispense d'examen est en plus de l'autorisation de ne pas suivre l'enseignement relatif à un élément pédagogique, l'autorisation de ne pas passer les épreuves qui y sont associées.

Une dispense est valable uniquement pour l'année en cours.

Un étudiant dispensé d'examen sur un élément pédagogique particulier voit celui-ci neutralisé dans le calcul des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro. Les crédits associés à cet élément ne sont acquis qu'à l'issue de la session d'examen suite à l'obtention de l'UE, du semestre ou de l'année.

La validation des acquis

L'étudiant qui bénéficie de validations d'acquis au titre d'éléments constitutifs ou d'unités d'enseignement acquis et capitalisés voit les crédits correspondants transférés. Les éléments pédagogiques ainsi validés sont neutralisés dans la détermination des résultats par l'affectation d'un coefficient de pondération égal à zéro.

Les règles de compensation, de capitalisation et de progression en licence

La composition des unités d'enseignement

Disposition n°1 : Une unité d'enseignement peut être composée d'un ou de plusieurs éléments constitutifs et l'évaluation des étudiants peut être organisée, y compris lorsqu'il y a plusieurs éléments constitutifs au niveau de l'UE.

La détermination du résultat de l'étudiant

Disposition n°2 : Si l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux éléments constitutifs (compensation intra UE).

Disposition n°3 : Les UE d'un même semestre se compensent entre elles compte tenu de leur coefficient de pondération (Compensation intra semestre).

Disposition n°4 : Les premier et deuxième semestres de la licence se compensent. Il en est de même des troisième et quatrième semestres et des cinquième et sixième semestres.

Disposition n°5 : Si le résultat obtenu à l'année est supérieur ou égal à 10, **et** si la moyenne obtenue aux UE fondamentales, compte tenu des coefficients de pondération est supérieur ou égal à 10 l'étudiant est déclaré admis. Une mention est alors attribuée selon le résultat obtenu à l'année :

Passable si : $10 \leq \text{résultat} < 12$

Assez bien si : $12 \leq \text{résultat} < 14$

Bien si : $14 \leq \text{résultat} < 16$

Très bien si : $16 \leq \text{résultat}$

Sinon l'étudiant est déclaré non admis.

Si la compensation ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC, à une UE ou à un semestre, l'étudiant est déclaré défaillant.

Disposition n°6 : Si le résultat obtenu à un semestre est supérieur ou égal à 10, et si la moyenne obtenue aux UE fondamentales du semestre est supérieure ou égale à 10 l'étudiant est déclaré admis à celui-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis à l'année, il est aussi déclaré admis par compensation au semestre considéré.

Si le résultat obtenu au semestre est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis à l'année, il est aussi déclaré non admis au semestre considéré.

Si la compensation au sein du semestre ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC ou, à une UE l'étudiant est déclaré défaillant.

Disposition n°7 : Si le résultat obtenu à une UE est supérieur ou égal à 10, l'étudiant est déclaré admis à celle-ci. Cependant, aucune mention n'est attribuée.

Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 mais que l'étudiant est admis, par compensation ou non, au semestre qui comprend cette UE il est déclaré admis par compensation à celle-ci.

Si le résultat obtenu à une UE est inférieur à 10 et que l'étudiant est non admis au semestre qui comprend cette UE, il est déclaré non admis à cette UE.

Si la compensation ne peut s'effectuer en raison d'une défaillance à un EC, l'étudiant est déclaré défaillant à cette UE.

La capitalisation des unités d'enseignement

Disposition n°8 : Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré admis ou admis par compensation à celle-ci.

Disposition n°9 : Les éléments constitutifs des unités d'enseignement non acquises sont capitalisables dès lors que l'évaluation des étudiants est organisée au niveau de chaque EC et que la note obtenue soit supérieure ou égale à 10.

La progression dans les parcours de formation

Disposition n°10 : L'étudiant inscrit à une année n est autorisé à poursuivre à l'année n+1 dès lors qu'il est admis à l'année n.

L'étudiant inscrit à une année n et non admis à celle-ci est autorisé à poursuivre conditionnellement en année n+1 à condition qu'il ne lui manque au maximum que la validation d'un seul semestre ou qu'il ait obtenu au moins 10 à la moyenne des UE fondamentales de l'année n.

Disposition n°11 : L'étudiant inscrit dans une majeure peut se réorienter de droit dans la discipline mineure qu'il a suivie à la condition qu'il ait obtenu au moins 10 de moyenne aux UE de cette discipline.

Disposition n°12 : Les Unités d'enseignement de langue sont organisées par niveau. Un étudiant ne peut s'inscrire à l'UE de langue du niveau supérieur à celui de la dernière UE de langue à laquelle il a été inscrit que s'il a obtenu une note supérieure ou égale à 10 à cette dernière.

(Disposition n°13 à 21 : règles de compensation, de capitalisation et de progression en master)

L'organisation de l'année universitaire

Disposition n°22 : L'organisation de l'année universitaire est annuelle.

Disposition n°23 : Les inscriptions pédagogiques sont annuelles.

Disposition n°24 : Les étudiants bénéficient de deux sessions d'examen. La première session se déroule en une seule fois à l'issue du second semestre et l'évaluation porte sur les enseignements qui sont dispensés aux premier et second semestres. La seconde session se déroule en une seule fois et l'évaluation porte sur les enseignements dispensés aux premier et second semestres de l'année universitaire.

Modalités de contrôle des connaissances

Philosophie EAD.

1. Cas général (à l'exception des libres et de la méthodologie).

Principe général : Chaque EC donne lieu à une seule épreuve, soit écrite soit orale.

2. Modalités pratiques pour l'organisation des examens.

1/ Les EC ont été regroupés en binômes : un EC du premier semestre et un EC du second. (voir liste *infra*)

Dans chaque couple d'EC, l'étudiant passera l'un des deux à l'écrit, l'autre à l'oral.

2/ Les étudiants sont divisés en deux groupes en fonction de l'initiale de leur patronyme : (A-K et L-Z).

3/ un tirage au sort en décembre déterminera pour chaque groupe d'étudiants quel EC il passera à l'écrit et quel EC il passera à l'oral.

3 Session de septembre : Le tirage au sort est conservé pour la session de septembre. Pour un EC déterminé, l'étudiant sera examiné de la même manière en janvier ou juin et en septembre. Celui qui passe un EC à l'écrit en janvier ou juin, le passera également à l'écrit en septembre (même chose pour les EC passés à l'oral).

4. Cas particuliers.

4.1. Etudiants qui n'ont qu'un EC à passer.

Les étudiants qui n'ont à valider qu'un des deux cours du binôme (étudiants ayant déjà eu une première moitié du cours, ou qui suivent ce cours en mineure) **suivent la règle générale**. C'est-à-dire, ils passeront, selon l'initiale de leur nom, soit un écrit, soit un oral, le type d'épreuve étant déterminé par le tirage au sort.

4.2. Libres et méthodologie.

• EC libres

Un écrit de deux heures sanctionne les libres.

Comète: LLPHI 791 / LLPHI 792 / LLPHI 891.

• EC Méthodologie.

Un écrit de trois heures sanctionne la méthodologie.

Comète: LLPHI 141 / LLPHI 241.

Annexe : EC Concernés Par le Tirage au Sort.

En première année :

(PHI 111 et PHI 211)

(PHI 121 et PHI 221)

(PHI 123 et PHI 223)

(PHI 131 et PHI 231)

(PHI 133 et PHI 233)

En deuxième année :

(PHI 312 et PHI 412)

(PHI 314 et PHI 414)

(PHI 321 et PHI 421)

(PHI 323 et PHI 423)

(PHI 331 et PHI 431)

(PHI 334 et PHI 434).

(PHI 343 et PHI 443).

En troisième année :

(PHI 511 et PHI 611)

(PHI 513 et PHI 613)

(PHI 516 et PHI 616)

(PHI 521 et PHI 621)

(PHI 523 et PHI 623)

(PHI 525 et PHI 625)

(PHI 532 et PHI 632).

MODALITES DE CONTRÔLE

Semestre 1

U.E.	E.C	Nature et durée des épreuves Juin et septembre	E.C.T.S (Crédits européens)	Observations
TLPUF110			6	
	LLPHI111	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI111 et LLPHI211
	LLPHI113	Ecrit 4h	3	Pas d'oral.
TLPUF120			6	
	LLPHI121	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI121 et LLPHI221
	LLPHI123	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI123 et LLPHI223
TLPUF130			6	
	LLPHI131	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI131 et LLPHI231
	LLPHI133	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI133 et LLPHI233
TLPUC140			3	
	LLPHI141	Ecrit 3h	3	Pas d'oral.
TLPUC150			3	
	Codes EC de langue		3	Selon la langue choisie, cf. Annexe "Langues non spécialistes"
TLPUC160			6	
	LLLIF111	Ecrit 4h	3	Ecrit 1h30 ou 2heures en septembre
	LLLIF112	Ecrit 4h	3	Ecrit 1h30 ou 2heures en septembre
	LLPHI180	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI180 et LLPHI280
	LLPHI181	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI181 et LLPHI281

MODALITES DE CONTRÔLE

Semestre 2

U.E.	E.C	Nature et durée des épreuves Juin et septembre	E.C.T.S (Crédits européens)	Observations
TLPUF210			6	
	LLPHI211	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI111 et LLPHI211
	LLPHI213	Ecrit 4h	3	Pas d'oral.
TLPUF220			6	
	LLPHI221	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI121 et LLPHI221
	LLPHI223	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI123 et LLPHI223
TLPUF230			6	
	LLPHI231	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI131 et LLPHI231
	LLPHI233	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI133 et LLPHI233
TLPUC240			3	
	LLPHI241	Ecrit 3h	3	Pas d'oral.
TLPUC250			3	
	Codes Ec de langue		3	Selon la langue choisie, cf. Annexe "Langues non spécialistes"
TLPUC260			6	
	LLLIC221	Ecrit 4h	3	
	LLLIC222	Ecrit 1h30	3	
	LLPHI280	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI180 et LLPHI280
	LLPHI281	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI181 et LLPHI281

MODALITES DE CONTRÔLE

Semestre 3

U.E.	E.C	Nature et durée des épreuves	E.C.T.S (Crédits européens)	Observations
TLPUF310			6	
	LLPHI312	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI312 et LLPHI412
	LLPHI314	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI314 et LLPHI414
TLPUF320			6	
	LLPHI321	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI321 et LLPHI421
	LLPHI323	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI323 et LLPHI423
TLPUF330			6	
	LLPHI331	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI331 et LLPHI431
	LLPHI334	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI334 et LLPHI434
TLPUC340			3	
	LLPHI343	Ecrit 4h ou Oral	3	Tirage au sort entre LLPHI343 et LLPHI443
TLPUC350			3	
	Codes EC de langue		3	Selon la langue choisie, cf. Annexe "Langues non spécialistes"
TLPUC360			6	
	LLLIC321	Ecrit 4h (2h Sept.)	3	
TLPUL370			3	
	Libres		3	Selon EC choisi, cf. Annexe "Enseignements libres"

MODALITES DE CONTRÔLE

Semestre 4

U.E.	E.C	Nature et durée des épreuves	E.C.T.S (Crédits européens)	Observations
TLPUF410			6	
	LLPHI412	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI312 et LLPHI412
	LLPHI414	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI314 et LLPHI414
TLPUF420			6	
	LLPHI421	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI321 et LLPHI421
	LLPHI423	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI323 et LLPHI423
TLPUF430			6	
	LLPHI431	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI331 et LLPHI431
	LLPHI434	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI334 et LLPHI434
TLPUC440			3	
	LLPHI443	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI343 et LLPHI443
TLPUC450			3	
	Codes EC de langue		3	Selon la langue choisie, cf. Annexe "Langues non spécialistes"
TLPUC460			6	
	LLLIC421	Juin : oral Septembre : écrit	3	Oral 1heure, préparation 15 minutes Ecrit 1h30 ou 2 heures
TLPUL470			3	
	Libres		3	Selon EC choisi, cf. Annexe "Enseignements libres"

MODALITES DE CONTRÔLE

Semestre 5

U.E.	E.C	Nature et durée des épreuves	E.C.T.S (Crédits européens)	Observations
TLPUF510			9	
	LLPHI511	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI511 et LLPHI611
	LLPHI513	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI513 et LLPHI613
	LLPHI516	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI513 et LLPHI616
TLPUF520			9	
	LLPHI521	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI521 et LLPHI621
	LLPHI523	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI523 et LLPHI623
	LLPHI525	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI525 et LLPHI625
TLPUF530			3	
	LLPHI532	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI532 et LLPHI632
TLPUC550			3	
	Codes EC de langue		3	Selon la langue choisie, cf. Annexe "Langues non spécialistes"
TLPUC560			3	
	LLLIF512	Ecrit 4h (2h sept)	3	
TLPUL570			3	
	Libres		3	Selon EC choisi, cf. Annexe "Enseignements libres"

MODALITES DE CONTRÔLE

Semestre 6

U.E.	E.C	Nature et durée des épreuves	E.C.T.S (Crédits européens)	Observations
TLPUF610			9	
	LLPHI611	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI511 et LLPHI611
	LLPHI613	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI513 et LLPHI613
	LLPHI616	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI516 et LLPHI616
TLPUF620			9	
	LLPHI621	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI521 et LLPHI621
	LLPHI623	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI523 et LLPHI623
	LLPHI625	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI525 et LLPHI625
TLPUF630			3	
	LLPHI632	Ecrit 4h ou oral	3	Tirage au sort entre LLPHI532 et LLPHI632
TLPUC650			3	
	Codes EC de langue		3	Selon la langue choisie, cf. Annexe "Langues non spécialistes"
TLPUC660			6	
	LLLIF612	Ecrit 4h (1h30 ou 2h sept)	3	
TLPUL670			3	
	Libres		3	Selon EC choisi, cf. Annexe "Enseignements libres"

MODALITES DE CONTRÔLE

Annexe : Langues non spécialistes

E.C	Nature et durée des épreuves		E.C.T.S (Crédits européens)
	Juin	Septembre	
Anglais :			
AANS1SMI	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3
AANS1SMP	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3
AANS2SMI	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3
AANS2SMP	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3
AANS3SMI	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3
AANS3SMP	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3
ALACV102 ("4" SMI)	Oral	Oral	3
ALACV201 ("4" SMP)	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3
Allemand :			
BDNS1SMI	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BDNS1SMP	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BDNS2SMI	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BDNS2SMP	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BDNS3SMI	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BDNS3SMP	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BLD1VE01 ("4" SMI)	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BLD2LG01 ("4" SMP)	Ecrit 1 h / Oral	Ecrit 1 h / Oral	3
Espagnol			
BENS1SMI	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BENS1SMP	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BENS2SMI	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BENS2SMP	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BENS3SMI	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BENS3SMP	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BLE1VE01 ("4" SMI)	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3
BLE2TH01 ("4" SMP)	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3
Russe			
BRGDSMI	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BRGDSMP	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BRNS1SMI	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BRNS1SMP	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BRNS2SMI	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BRNS2SMP	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BRNS3SMI	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3
BRNS3SMP	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3

MODALITES DE CONTRÔLE

Annexe : Enseignements libres

E.C	Nature et durée des épreuves		E.C.T.S (Crédits européens)	Observations
	Juin	Septembre		
Anglais :				
ALACV201	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	
ALACV502	Ecrit 3h	Ecrit 3h	3	
Allemand :				
BLD3CV01	Ecrit 2h	Oral	3	
Espagnol :			3	
BLE2CE01	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3	
Lettres :			3	
LLLIC222	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30 ou 2h	3	
LLLIF574	Ecrit 2h	Ecrit 1h30 ou 2h	3	
Philosophie :				
LLPHI791	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	
LLPHI794	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	
Histoire :				
TLZHIC01	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	
TLZHMA01	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	
TLZHIM01	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	
TLZHIC02	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	
Latin :				
LLLAT171	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	
LLLAT272	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	
LLLAT173	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	
LLLAT274	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	
Informatique :				
TC2IL001	QCM ½ h + Note de participation	QCM ½ h + conservation Note participation	3	QCM : 80% / Participation sur la plate-forme Internet : 20%

MODALITES DE CONTRÔLE

Annexe : Enseignements libres

E.C	Nature et durée des épreuves		E.C.T.S (Crédits européens)	Observations
	Juin	Septembre		
Langues non spécialistes				
Anglais :				
AANS1SMI	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	
AANS1SMP	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	
AANS2SMI	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	
AANS2SMP	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	
AANS3SMI	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	
AANS3SMP	Ecrit 2h	Ecrit 2h	3	
Allemand :				
BDNS1SMI	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3	
BDNS1SMP	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3	
BDNS2SMI	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3	
BDNS2SMP	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3	
BDNS3SMI	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3	
BDNS3SMP	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3	
Espagnol				
BENS1SMI	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3	
BENS1SMP	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3	
BENS2SMI	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3	
BENS2SMP	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3	
BENS3SMI	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3	
BENS3SMP	Ecrit 1h30	Ecrit 1h30	3	
Russe				
BRGDSMI	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	
BRGDSMP	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	
BRNS1SMI	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	
BRNS1SMP	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	
BRNS2SMI	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	
BRNS2SMP	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	
BRNS3SMI	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	
BRNS3SMP	Ecrit 1h	Ecrit 1h	3	

CHARTRE DES EXAMENS

(votée par le CEVU du 15/05/95 et le CA du 22/05/95 et actualisée par le CEVU du 17/06/2002 et ratifiée par le CA du 24/06/2002)

La charte des examens a pour but d'assurer la régularité dans la forme des examens de l'Université afin de garantir la qualité des diplômes décernés et, à cette fin, elle énonce des principes et énumère des droits et devoirs des enseignants, des étudiants et des personnels administratifs de l'Université.

Elle s'applique à toutes les UFR, instituts et services communs pour tous les partiels de la formule d'examen standard et pour tous les examens terminaux des formules d'examen standard, pour l'enseignement à distance et dérogatoire.

Les mêmes règles s'appliquent en principe aux étudiants présentant un handicap, y compris lorsqu'ils bénéficient d'aménagements en leur faveur (temps majoré, assistance d'un secrétariat ou aide technique, etc.).

1/ LES ENSEIGNANTS

Les enseignants doivent, pour les matières dont ils ont la responsabilité, fournir un sujet, en précisant la durée de l'épreuve, la modalité et, s'il y a lieu, les documents et matériels autorisés pour cette épreuve.

Ils doivent surveiller personnellement et effectivement le déroulement de l'examen, en corriger les copies, reporter les notes sur les documents adéquats et participer aux délibérations de jury rendant ces notes définitives, et, conformément aux dispositions réglementaires, ils doivent recevoir les étudiants qui en font la demande après la délibération.

2/ LES ETUDIANTS

L'étudiant doit respecter les règles usuelles des examens ainsi que celles qui sont propres à l'épreuve qui leur est proposée. Il est notamment rappelé :

- 1) L'étudiant doit composer personnellement et seul, sous réserve des dispositions applicables aux étudiants handicapés. Il ne doit pas communiquer avec les étudiants qui composent dans la même salle.
- 2) Les étudiants présentant un handicap (provisoire ou permanent) doivent obligatoirement avoir consulté le service de Médecine Préventive (SMPU) avant la période de préparation des sessions d'examens. Le SMPU détermine les mesures d'aménagements spécifiques (temps majoré, assistance technique, secrétariat...) individuelles et les communique aux UFR.

Les problèmes particuliers dans les cas exceptionnels où certaines règles communes s'avèreraient inapplicables aux étudiants handicapés bénéficiant de mesures d'aménagements devront être examinés et réglés, dans la période de préparation de chaque session, par une commission réunissant, sous le présidence du Vice-Président du CEVU, les responsables du SMPU, du Service Handicaps et Accessibilités, les responsables administratifs et les responsables pédagogiques (le directeur de l'UFR ou un enseignant appartenant à l'équipe de direction de l'UFR) de chaque UFR. En cas d'urgence, les décisions devront être prises par le Directeur de l'UFR ou son représentant. Les litiges sont tranchés par le Président de l'Université.

- 3) L'étudiant ne doit pas conserver par-devers lui de documents relatifs à l'épreuve en cours sauf indications contraires portées sur le sujet. Quand des documents, nécessaires à l'épreuve, sont

apportés par l'étudiant, ils sont à son usage et ne doivent pas être communiqués à d'autres. Il ne doit disposer d'aucun matériel de télécommunication.

4) L'étudiant compose sur une copie anonymable, des intercalaires et des brouillons fournis par l'Université. Il doit remettre une copie et une seule, même blanche. Les copies et intercalaires, avant, durant et après l'examen sont et restent la propriété de l'Université.

5) Aucun étudiant ne peut abandonner l'épreuve durant le premier tiers de sa durée, ni avant la formalité d'émargement. Celui qui quitte la salle d'examen sans remettre de copie sera considéré comme défaillant.

6) L'étudiant qui arriverait après la distribution des sujets, est autorisé à composer pendant le temps restant. Il est entendu que cette possibilité n'est accordée que si son retard n'excède pas le tiers du temps de l'épreuve et si aucun sujet n'a été sorti de la salle.

7) Les étudiants ont droit à passer leurs épreuves dans les meilleures conditions. En particulier, ils ne doivent pas être au coude à coude et la circulation du personnel chargé de la surveillance ou de l'émargement, doit être rendue possible en laissant vide une travée sur deux. L'interdiction de fumer prescrite par la loi doit être absolue. Les étudiants ne doivent pas être gênés par des conversations inopportunes.

8) La sortie durant l'épreuve est exceptionnelle, ne peut intervenir avant le premier tiers de sa durée et ne peut être autorisée qu'à un étudiant à la fois dans le cas où la disposition des lieux ne permet pas d'avoir des toilettes attenantes à la salle d'examen. L'étudiant ne devra emporter ni sujet, ni copie, ni communiquer, ni consulter de document ayant trait à l'épreuve. Tout manquement, toute absence indûment prolongée, seront impérativement consignés au procès verbal de l'épreuve.

9) L'étudiant a le droit de voir une fois sa copie d'examen, en présence d'un membre du personnel enseignant ou du personnel administratif, ce droit peut s'exercer pendant une année après la délibération de jury ayant rendu la note définitive. Durant cette consultation, l'Administration ne se dessaisit pas de la copie. L'étudiant peut demander, à ses frais, une reproduction de sa copie d'examen.

3/ LE PERSONNEL ADMINISTRATIF

Le personnel administratif concourt au bon déroulement des épreuves d'examens qui ont lieu dans l'Université, notamment :

- en fournissant la liste d'émargement des étudiants de l'épreuve,
- en préparant les salles et disposant les copies selon le plan prévu,
- en prenant les dispositions adaptées aux étudiants handicapés,
- en s'assurant, le cas échéant, assisté du responsable de la salle, de l'identité de l'étudiant, et en le faisant émarger,
- en assistant au décompte des copies en fin d'épreuve,
- en conservant les notes et les copies des examens terminaux après délibérations.

En aucun cas, le personnel administratif ne peut se substituer aux enseignants pour les tâches qui leur incombent.

4/ LES ÉPREUVES

Les partiels et les examens terminaux (les épreuves d'examen) se déroulent dans les locaux désignés par le Président de l'Université ou son représentant ; elles sont organisées de telle manière que nul ne puisse mettre en doute la validité des notes et diplômes qu'elles contribuent à décerner. Les dispositions suivantes précisent leur organisation :

- 1) Tous les étudiants inscrits à un même élément constitutif et à une même formule d'examen (formule d'examen standard, formule d'examen pour l'enseignement à distance ou formule d'examen dérogatoire) subissent des épreuves de même type et de même nature.
- 2) Les épreuves sont organisées de manière à minimiser les chevauchements. Les UFR prennent les dispositions quand les chevauchements sont inévitables.
- 3) Seuls sont admis à pénétrer dans la salle et à composer les étudiants inscrits à l'épreuve dans le mode de contrôle correspondant. Si un étudiant affirme devoir composer et ne figure pas sur la liste d'émargement, il compose sous réserve de vérification, son nom est ajouté à la liste d'émargement. Au cas où l'étudiant aurait composé à tort, la note de cette nouvelle composition ne peut en aucun cas modifier une note précédente éventuelle.
- 4) L'ouverture des sujets est effectuée par les enseignants responsables avant la distribution des sujets.
- 5) Les épreuves sont surveillées par au moins deux enseignants, dont l'un de la matière enseignée. En cas de pluralité de salles, l'enseignant responsable de la matière assurera la coordination entre les salles.
- 6) L'identité des étudiants qui composent est vérifiée par la présentation de la carte d'étudiant ou, à défaut, d'une pièce avec photographie justifiant son identité ; ils signent la feuille d'émargement qui est conservée par l'Administration avec les copies dont elle suit le sort.
- 7) A l'issue de l'épreuve, toutes les copies remises doivent être anonymées. L'anonymat ne peut être levé qu'au moment de la collecte des notes.
- 8) Pour chaque épreuve, il est dressé un procès-verbal d'examen comportant la date et la nature de l'épreuve, le nom et l'émargement des surveillants, le nombre de signatures et celui des copies relevées, ainsi que les incidents de toute nature, y compris les fraudes et tentatives de fraudes, qui ont marqué l'épreuve et pourraient entacher sa validité partielle ou totale.

5/ LES JURYS

Les jurys sont désignés par le Président de l'Université. Ils sont constitués des enseignants ayant contribué à la formation, et d'eux seuls. Le secrétaire des étudiants handicapés est présent à titre consultatif. Les jurys délibèrent souverainement sur les résultats qui leur sont communiqués en vue de décerner les diplômes ; ils arrêtent la liste des étudiants reçus et décernent les mentions. Lorsque des notes sont modifiées par le jury pour admettre un candidat, la mention passable (délibération spéciale) figure sur le procès-verbal collectif de délibération.

- 1) Rendues définitives par la délibération, les notes ne peuvent être modifiées que par le jury, et seulement en cas d'erreur matérielle. En cas d'impossibilité de réunir le jury, le Président du jury et le directeur de l'UFR procèdent à la rectification et en informent le Président de l'Université.
- 2) Les jurys sont informés des fraudes, tentatives de fraude et présomptions de fraude qui ont été notées durant l'épreuve. Ils transmettent les faits à la section disciplinaire de l'Université.

6/ LES FRAUDES

Les fraudes aux examens sont des délits de nature disciplinaire régies par la loi du 23 décembre 1901. Les fraudes de quelque nature qu'elles soient doivent être mentionnées sur le procès-verbal si elles sont décelées au cours de l'épreuve. En cas de flagrant délit, le responsable saisit les pièces en cause pour les joindre au rapport qu'il établira. En cas de substitution de personnes, troubles persistants, insultes ou menaces envers les enseignants ou le personnel, etc. le responsable de la salle, agissant par délégation du Président, peut procéder à l'expulsion immédiate du ou des fautifs. Dans des cas plus graves, l'épreuve peut être annulée et reportée.

L'établissement du procès verbal sur les faits constatés n'interrompt pas le déroulement des épreuves.

Le responsable note les faits et rédige un rapport circonstancié. Les témoins éventuels contresignent le rapport qui est présenté au Président de l'Université pour saisine de la section disciplinaire.

Si la fraude est décelée lors de la correction des épreuves, un rapport est établi dans les mêmes conditions.

Les fraudes portant sur des objets autres que les examens : production de certificats frauduleux ou falsifiés; falsification de documents, certificats et diplômes de l'Université sont transmis à la justice civile avec une plainte pour faux en écritures publiques, indépendamment de l'action devant la section disciplinaire de l'Université.

Relations Internationales

L'Université Paris X-Nanterre organise depuis plusieurs années des échanges avec des Universités européennes dans le cadre du programme SOCRATES- ERASMUS. Cela signifie que tout étudiant désireux de poursuivre des études dans une université européenne peut postuler. Il préparera, soit un diplôme, soit des éléments constitutifs d'un diplôme qui seront validés dans son diplôme français. Les destinations couvrent quasiment tous les pays européens, et l'étudiant peut partir 6 ou 9 mois.

Des échanges sont également prévus avec la Russie dont les conditions sont les mêmes que celles définies ci-dessus.

Enfin, des échanges ont lieu avec les Etats Unis et le Canada. Il vous sera alors demandé de passer le TOEFL, sauf pour le Québec. Comme pour les échanges européens, les matières étudiées seront validées dans le diplôme français.

Ces échanges permettent d'approfondir ou d'améliorer une autre langue, d'étudier dans un autre pays, d'aborder une autre culture et un autre mode de vie.

N'hésitez pas à partir, pensez à votre avenir, la mobilité est très appréciée des entreprises...

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser au :

Service des Relations Internationales

**Bâtiment A, 1^{er} étage
Bureau 108**

<http://www.u-paris10/sri>

Tel. : 01 40 97 40 98
Mel: relations-internationales@u-paris10.fr

La délivrance de votre diplôme

TRES IMPORTANT :

Votre diplôme ne vous est délivré que si vous en faites la demande expresse.

Des formulaires de demande sont à votre disposition au :

<p style="text-align: center;">Service des diplômes - Bâtiment A - 2^{ème} étage</p> <p style="text-align: center;">Horaires d'accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30 (sauf le mardi accueil uniquement de 9h à 13h)</p> <p style="text-align: center;">Disciplines: Lettres, Langues, Philosophie : Bureau A 209 (01 40 97 56 82) Histoire: Bureau A 208 (01 40 97 74 08)</p>
--

Vous devez retourner ces formulaires au bureau correspondant en ajoutant impérativement :

- ☞ Une enveloppe format 23x32 portant vos noms et adresse, affranchie au tarif recommandé avec accusé de réception,
- ☞ Tous documents justifiant de l'accès à ce diplôme (décisions de validation d'acquis ou de dispenses, diplômes obtenus hors Paris X, etc.).

ATTENTION AUX DELAIS :

Le diplôme définitif est signé par le Recteur. Comptez trois mois à partir du dépôt de votre demande pour le recevoir.

La délivrance d'un diplôme suppose au préalable que vous ayez demandé la délivrance des diplômes de niveaux inférieurs obtenus à Paris X, sinon vous devez la faire en même temps, avec un dossier distinct pour chaque demande de diplôme.

VOUS POUVEZ AUSSI DEMANDER AU SERVICE DES DIPLOMES :

- ☞ Une attestation provisoire pour des raisons exceptionnelles (Fournir une enveloppe affranchie à 0,54 euros): elle vous est délivrée sous huit jours.
- ☞ Un duplicata du diplôme définitif si l'original a été détruit, perdu ou volé : présentez toutes pièces officielles justifiant votre demande.
- ☞ L'établissement d'un diplôme à votre nouveau nom si vous en avez changé : vous devrez fournir les pièces justificatives et restituer l'ancien diplôme.